

Ministère de la Voirie
Québec

- STABILITE DES REMBLAIS -

- RACCORDEMENT RTE TRANSCANADIENNE -

- ET ROUTE NO #10 -

- CHAINAGES 185-00 A 215-00 -

- RIVIERE DU LOUP -

Service des Sols et Matériaux

CANQ
VO
272

476 191

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
AOU 15 1983
TRANSPORTS QUÉBEC

- STABILITE DES REMBLAIS -
- RACCORDEMENT RTE TRANSCANADIENNE -
- ET ROUTE NO #10 -
- CHAINAGES 185-00 A 215-00 -
- RIVIERE DU LOUP -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, RUE DORCHESTER SUD, 7e
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1K 5Z1

Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Copies à MM.

G. Legault, ing.
Lalonde, Girouard & Letendre (ing-conseils)
C. Leclerc, ing.

N/dossier: 3663-21

CANO
VO
272
Dépôt

I - Généralités

A la demande des Ingénieurs-Conseils Lalonde, Girouard & Letendre, nous avons fait une étude du sous-sol de fondation aux abords de la Rivière du Loup à l'endroit où on prévoit la construction du raccordement de la route Transcanadienne avec la route #10.

D'après les renseignements fournis par les Ingénieurs-Conseils, le gouvernement fédéral exige une hauteur libre de 22 pieds sous le nouveau pont et cela à partir du niveau des hautes eaux de la rivière. Cette exigence nécessite la construction de remblais d'approche d'une hauteur approximative de 30 pieds entre les chaînages 185-00 et 193-00 et les chaînages 198-00 et 215-00. Le but de notre étude était de déterminer la nature et les propriétés du sous-sol afin de vérifier la stabilité de ce remblai lors de sa construction. Sur le terrain, nous avons mesuré la résistance au cisaillement des couches argileuses au moyen de scissomètre de chantier et prélevé des échantillons intacts pour analyses. En laboratoire, en plus des analyses de routine, des mesures de résistance non drainée furent faites sur les échantillons prélevés ainsi que des essais à la boîte

de cisaillement afin de déterminer les caractéristiques de la résistance au cisaillement drainée. La localisation des sondages effectués est donnée sur le plan No 1 annexé, tandis que les principaux résultats des essais sur le terrain et en laboratoire sont compilés dans le rapport de sondage et sur les graphiques ci-joints.

II- Nature et propriétés du sous-sol

A l'endroit du présent projet qui se situe à l'embouchure de la rivière du Loup, un dépôt alluvionnaire récent d'environ 25 pieds d'épaisseur recouvre un dépôt d'argile de grande consistance. L'argile en surface sur une épaisseur variant entre 1' et 4'6" contient beaucoup de matières organiques. Plus en profondeur, l'argile contient de nombreux lits de silt et de sable et devient de plus en plus silteuse. A une profondeur d'environ 20 pieds, une couche de sable fut rencontrée et à quelques endroits, il a été impossible de traverser cette couche avec l'outillage utilisé. Dans ce premier dépôt, la résistance de l'argile passe par un minimum de 350 lb/pi² entre 5 et 8 pieds de profondeur et atteint 800 lb/pi² à une profondeur de 20 pieds. D'après les quelques résultats sur le terrain et

les quelques mesures faites en laboratoire, la résistance du dépôt d'argile sous-jacent est de l'ordre de 2000 lb/pi².

Les trois séries d'essais à la boîte de cisaillement effectués en laboratoire montrent que l'angle de frottement de l'argile varie entre 29°30' et 32°20' et que la cohésion est pratiquement nulle. A cause de la nature du dépôt, peu d'essais oedométriques ont donné de bons résultats si bien, qu'il est difficile de déterminer le coefficient de compressibilité et de consolidation de l'argile à partir de ces essais.

III- Etudes de stabilité

En se basant sur la résistance non drainée de l'argile mesurée sur le terrain, une première étude de stabilité fut effectuée en supposant que le remblai serait construit rapidement sur sa pleine hauteur en une seule étape (voir figure 1). Le facteur de sécurité contre la rupture serait à ce moment, inférieur à 1.0 et par conséquent, le remblai ne peut être construit de cette façon.

Pour construire ce remblai avec un facteur de sécurité suffisant, deux possibilités peuvent être envisagées:

La première serait de placer tout au tour du remblai, le contre-poids dessiné sur la figure 2. Cette solution bien que sécuritaire possède deux inconvénients. Elle implique d'abord une surlongueur au pont sur la rivière et une surlongueur à la structure prévue au-dessus de la route #10 actuelle. Elle nécessite aussi pour la construction de ces contre-poids des quantités de matériaux très considérables. Comme dans la région immédiate, il n'y a pas beaucoup de matériaux, nous croyons qu'il est préférable d'envisager la deuxième possibilité.

Cette deuxième possibilité consiste à ériger le remblai en deux étapes et à contrôler au moyen d'instruments durant la construction, les déplacements et les pressions dans le sous-sol, de façon à éviter la rupture. Cette solution peut être envisagée en autant que la période disponible pour la construction du raccordement soit suffisamment longue. L'intervalle entre la première et la deuxième étape peut être d'un an et même plus. Cependant la nature et la faible épaisseur du dépôt, nous font croire que le taux de dissipation de pression interstitielle dans le sol sera rapide. Comme il a été impossible de prélever de bons échantillons, il est très difficile

de prévoir d'une façon assez certaine les échéances. Il serait donc avantageux de commencer la construction de la première étape, le plus tôt possible afin de ne pas être pris au dépourvu. La figure 3 donne les hauteurs et les pentes à respecter lors de cette première étape ainsi que l'instrumentation que nous croyons nécessaire pour le contrôle.

IV- Remblai d'essai

L'élaboration du projet de tout le raccordement n'est peut-être pas suffisamment avancée actuellement pour pouvoir débuter la construction bientôt. Cependant s'il était possible de construire avant l'hiver, un remblai d'essai qui serait incorporé par la suite au remblai final, les nombreux renseignements que nous pourrions obtenir, nous permettraient le temps prochain, de planifier davantage la construction de ce raccordement.

En effet nous saurions alors plus exactement la hauteur maximum de remblai que nous pourrions ériger lors de la première étape, la vitesse de dissipation des pressions dans le sol et ainsi prévoir les échéances de la construction. De plus en connaissant le comportement d'un tel remblai, il ne serait pas nécessaire de placer autant d'instruments pour le contrôle du

remblai final. Le plan No 2 donne les principales dimensions à donner à ce remblai ainsi que le nombre, le type et la position des principaux instruments. Les quantités de matériaux nécessaires pour ce remblai pourront varier de 32,000 vgs³ à 42,000 vgs³ suivant la hauteur maximum qu'on pourra ériger en s'approchant le plus près possible de la rupture sans toutefois l'atteindre. Le remblai pourra être construit en emprunt ordinaire en autant qu'un coussin de sable de 3'6" d'épaisseur soit d'abord placé sur toute la largeur et la longueur du remblai. Cependant comme dans la région, des matériaux sont rares, on devra peut-être aller les chercher dans la paroisse de St-Patrice de Rivière du Loup à la hauteur du rang II, soit à une distance d'environ 3 milles du projet ou encore au nord du village de Couston soit à une distance d'environ 7 milles du projet. Si les matériaux sont pris à une distance de 3 milles, le coût du remblai d'essai pourra varier entre \$ 25,000. et \$ 30,000. dont \$ 5,000. environ seront utilisés pour l'instrumentation.

Préparé par:

Luc Tanguay
Luc Tanguay, ing.

Vérifié par:

Paul-A. Brochu
Paul-A. Brochu, ing.
Chef Div. de la Géotechnique.

Québec, le 12 août 1969

PAB/LT/lp

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX
QUÉBEC

RAPPORT DE SONDAGE

NO DU DOSSIER: 3663-21

PROJET: Racc. Rte. No. 10

LOCALITÉ: Rivière du Loup

PRÉPARÉ PAR: Luc Tanguay Ing.

ESSAIS ET SYMBOLES

 : NIVEAU DE LA TABLE D'EAU

N : INDICE DE PÉNÉTRATION STANDARD (coups/pi)

K : PERMÉABILITÉ (cm/sec.)

V : SCISSOMÈTRE VANE (lb/pi.²)

Q : COMPRESSION SIMPLE (lb/pi.²)

C : CONSOLIDATION

T : TRIAXAL

W : TENEUR EN EAU (○)

LL : LIMITÉ LIQUIDE (○)

LP : LIMITÉ PLASTIQUE (□)

G : GRANULOMÉTRIE

TYPE D'ÉCHANTILLONS

TS : TUBE SHELBY

EPI : ÉCHANTILLONNEUR À PISTON

EL : ÉCHANTILLON DE LAVAGE

CS : CAROTTIER STANDARDISÉ

B : BLOC

CR : CAROTTE DE ROC

ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON



REMANIÉ



NON REMANIÉ



PERDU



PRÉLEVÉ AUX DIAMANTS

RAPPORT DE SONDAGE

NO DU DOSSIER : 3663-21

NO DU SONDAGE : CH.: 186+50

PROJET: Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL : 8.5

RAPPORT DE SONDAGE

NO DU DOSSIER : 3663-21

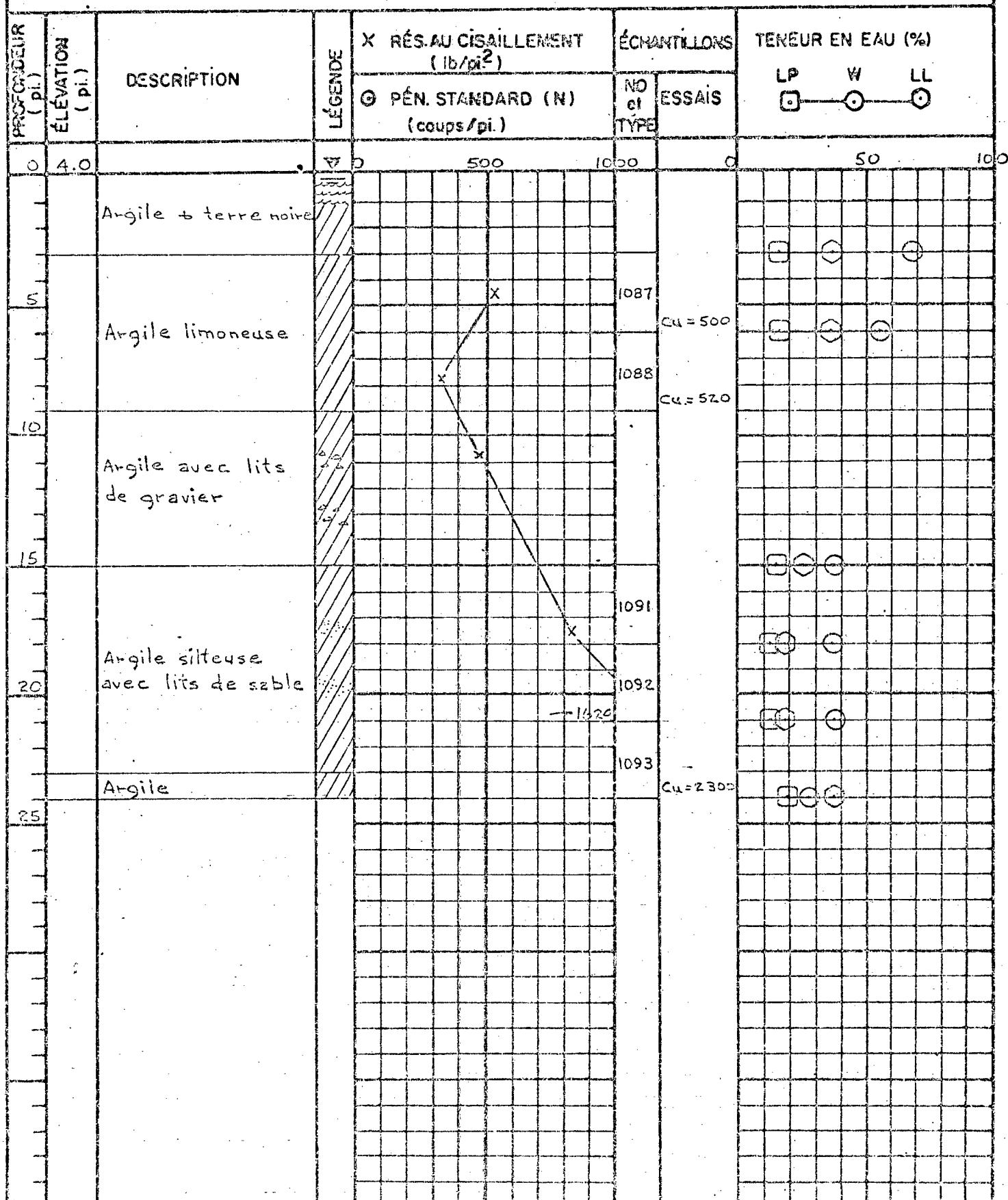
NO DU SONDAGE : CH.: 193+00

PROJET : Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL : 4.0



RAPPORT DE SONDAGE

N° DU DOSSIER : 3663-21

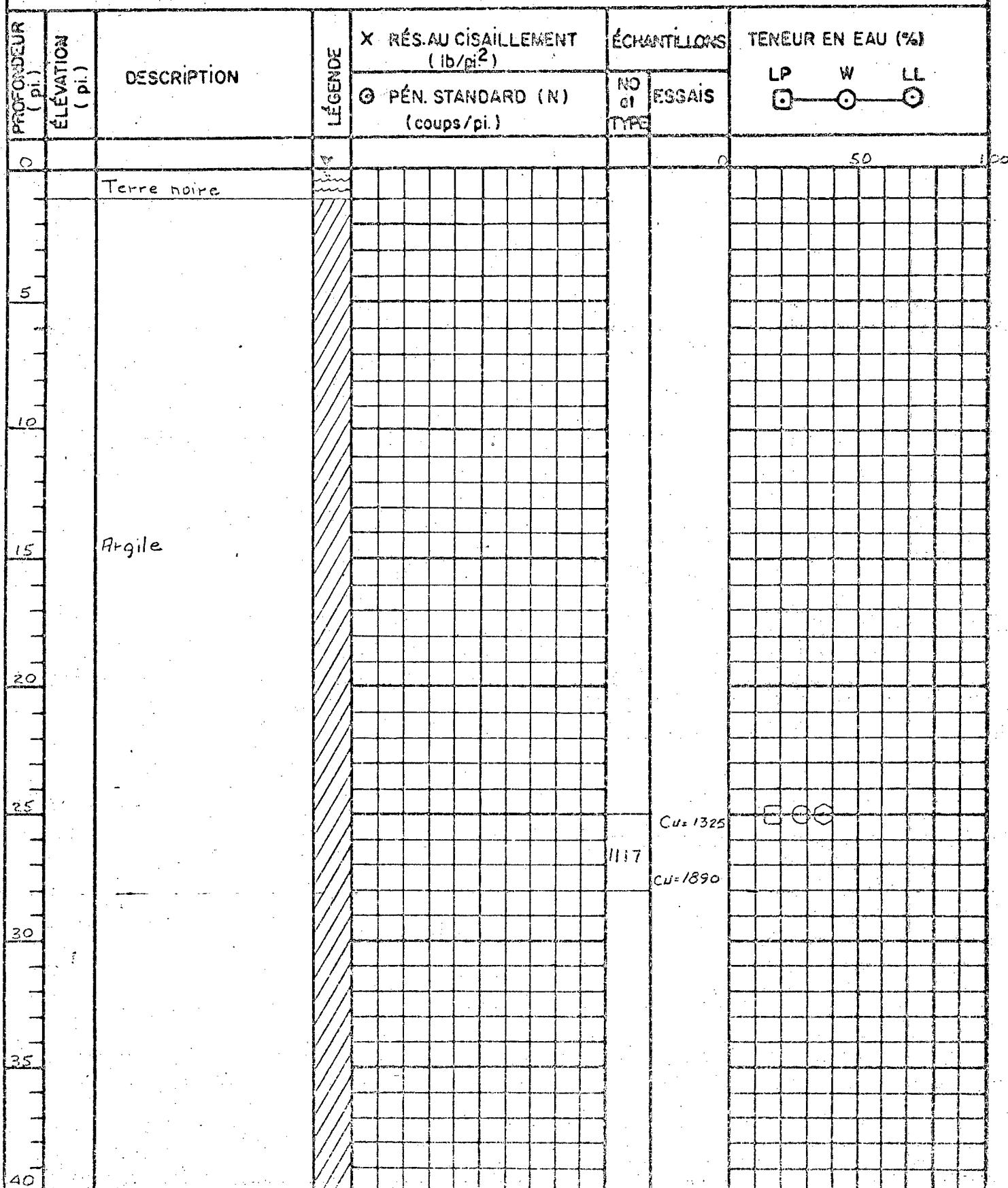
N° DU SONDAGE : CH.: 202+80

PROJET: Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL :



RAPPORT DE SONDAGE

NO DU DOSSIER : 3663-21

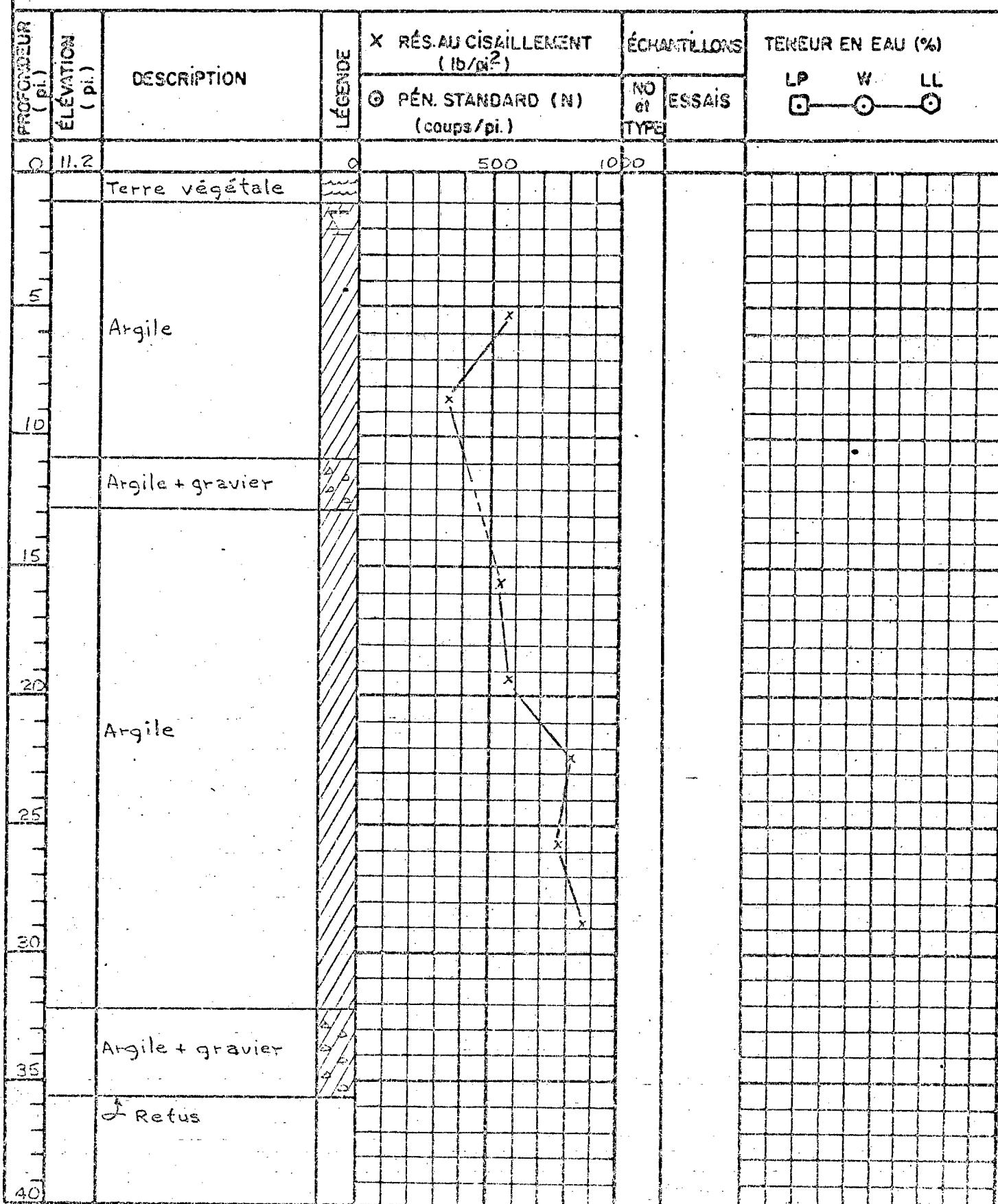
NO DU SONDAGE : CH.: 205+90

PROJET: Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL : 11.2



RAPPORT DE SONDAGE

NO DU DOSSIER : 3663-21

NR DU SONDAGE : CH.: 20G+15

PROJET: Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL :

PROFONDEUR (pi.)	ÉLÉVATION (pi.)	DESCRIPTION	LÉGENDE	X RÉS. AU CISAILLEMENT (lb/pi ²)	ÉCHANTILLONS		TEKEUR EN EAU (%)
				© PÉN. STANDARD (N) (coups/pi.)	NO 61	ESSAIS	
0		Terre noire		0 500 1000			
5		Argile					
10							
15							

The figure is a soil profile log. The vertical axis represents depth from 0 to 15 feet. At 0', the soil is described as 'Terre noire'. From 5' to 15', the soil is described as 'Argile'. A legend on the left side defines symbols: 'X' for penetration resistance (N-value), 'LP' for Liquid Limit, 'W' for Water Content, and 'LL' for Plastic Limit. The main area contains a grid where data points are plotted. In the 'Argile' section, there are three data points plotted: one at approximately 7' depth with an N-value of 500 and a water content of ~30%, and two more points at approximately 10' depth with N-values of 1000 and 1000 and water contents of ~30% and ~40% respectively.

RAPPORT DE SONDAGE

N° DU DOSSIER : 3663-21

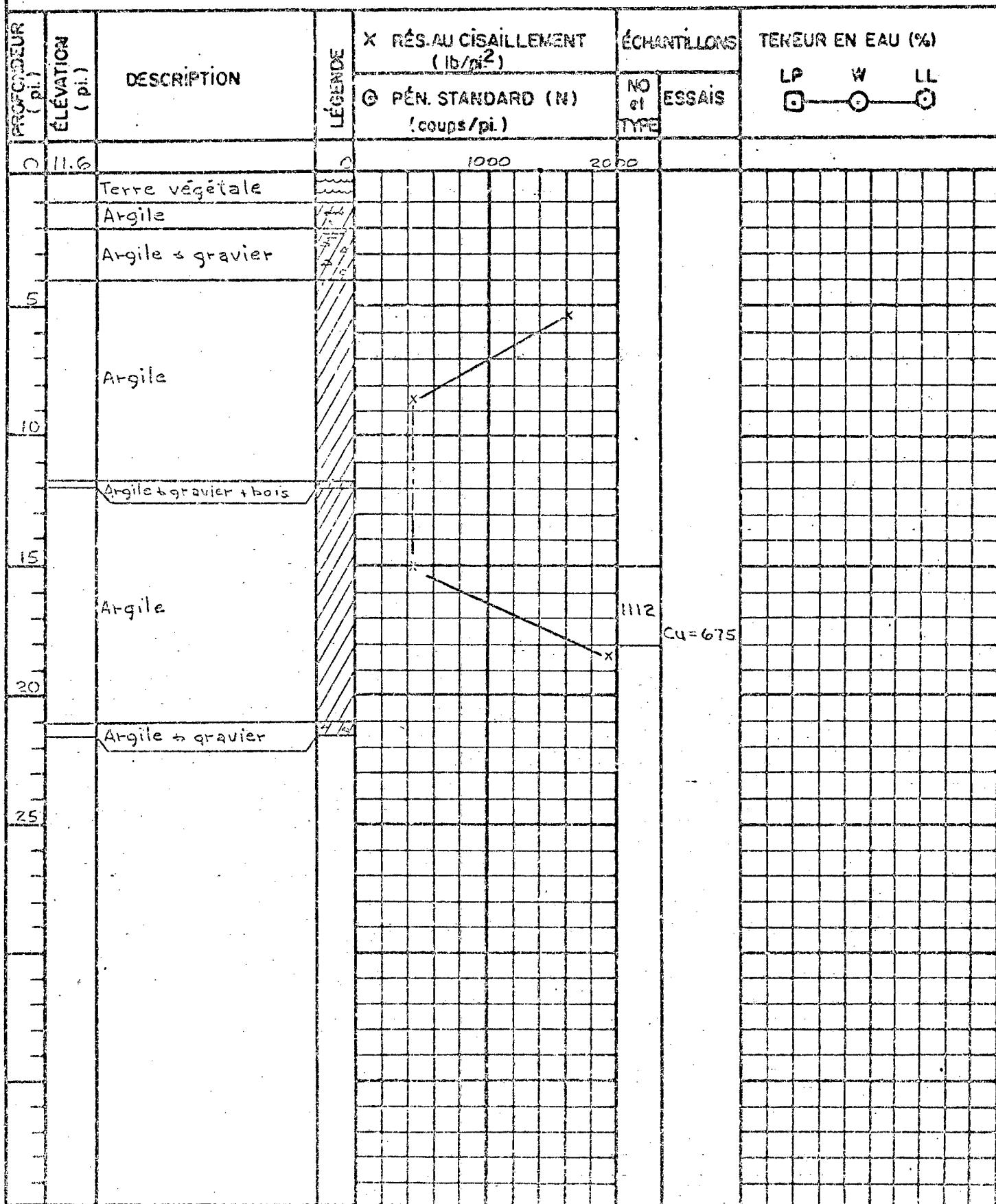
N° DU SONDAGE : CH.: 208+00

PROJET: Racc. rte 10

DATE DU SONDAGE :

Rivière du Loup

ÉLÉVATION DU SOL : 11.6



15

10

5

$(16/100)^2$)

0

5

10

15

20

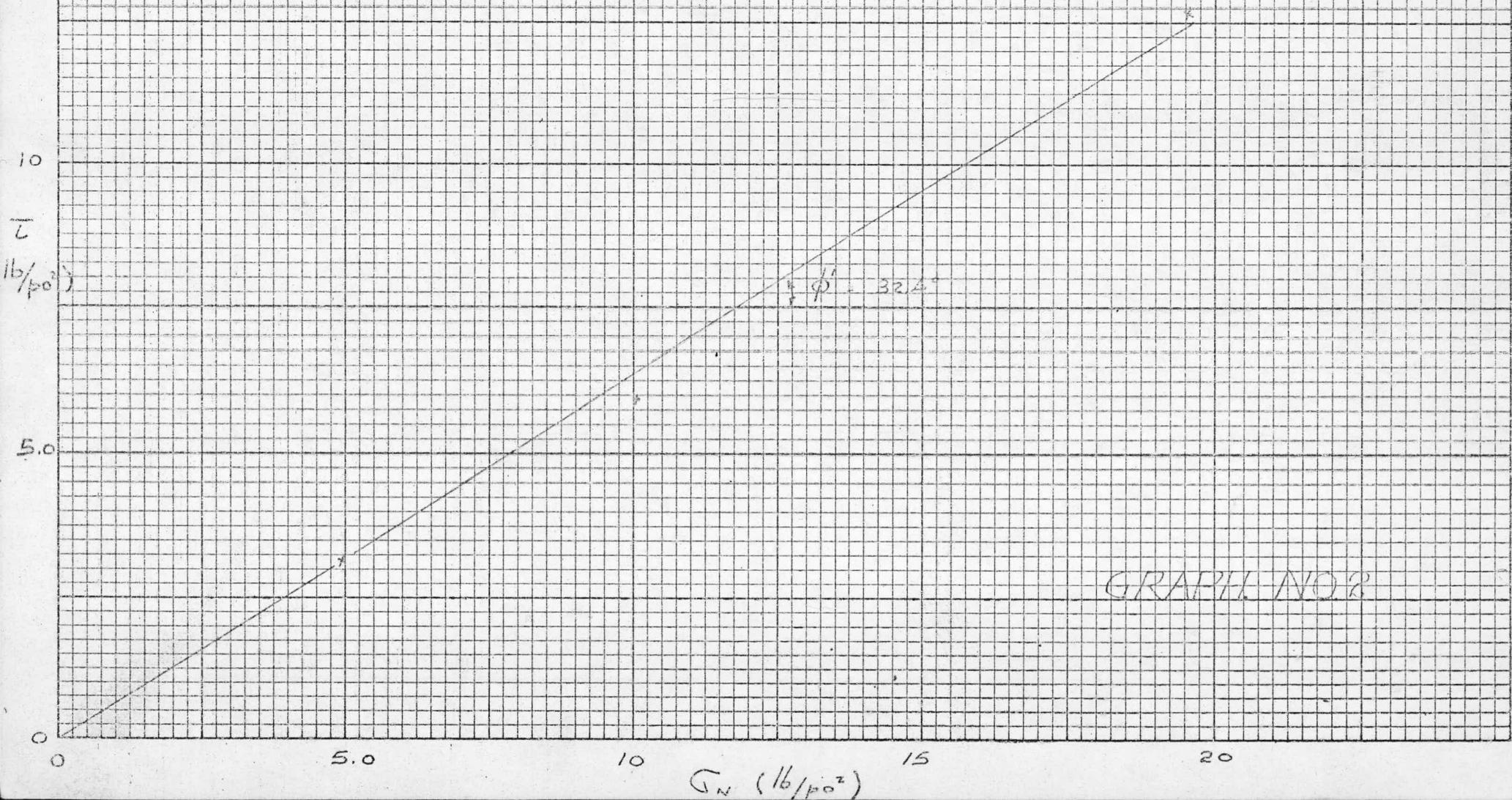
ÉCHANTILLON 7068
RIV. DU LOUP

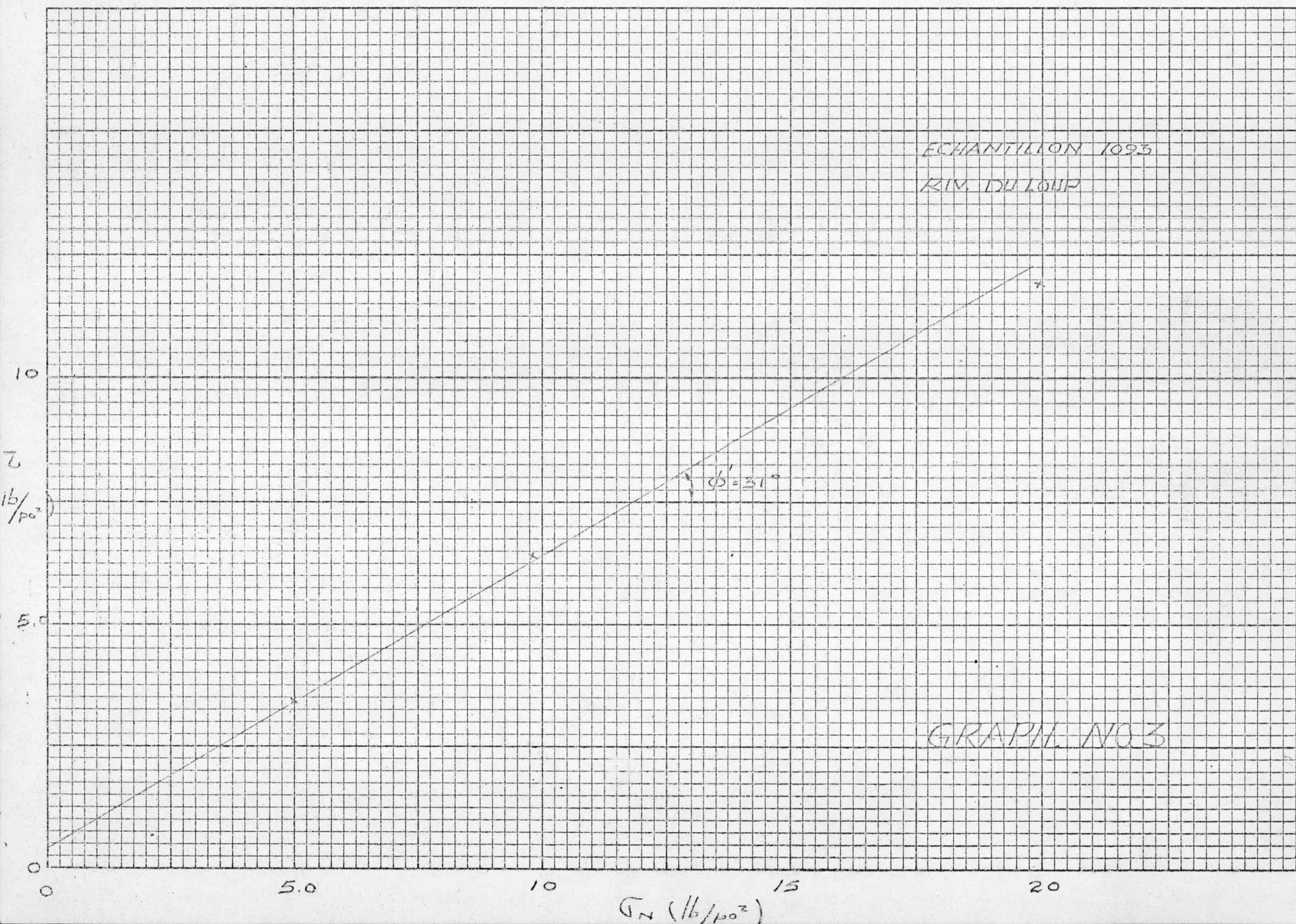
$\phi' = 20^\circ 30'$

GRAPH NO 1

$S_N (16/100)^2)$

094851 : 36001845





LOG MIC 46 E
2 CYCLES X 200 DIVISIONS MADE IN U. S. A.
KEUFFEL & ESSER CO.

4/

21

0

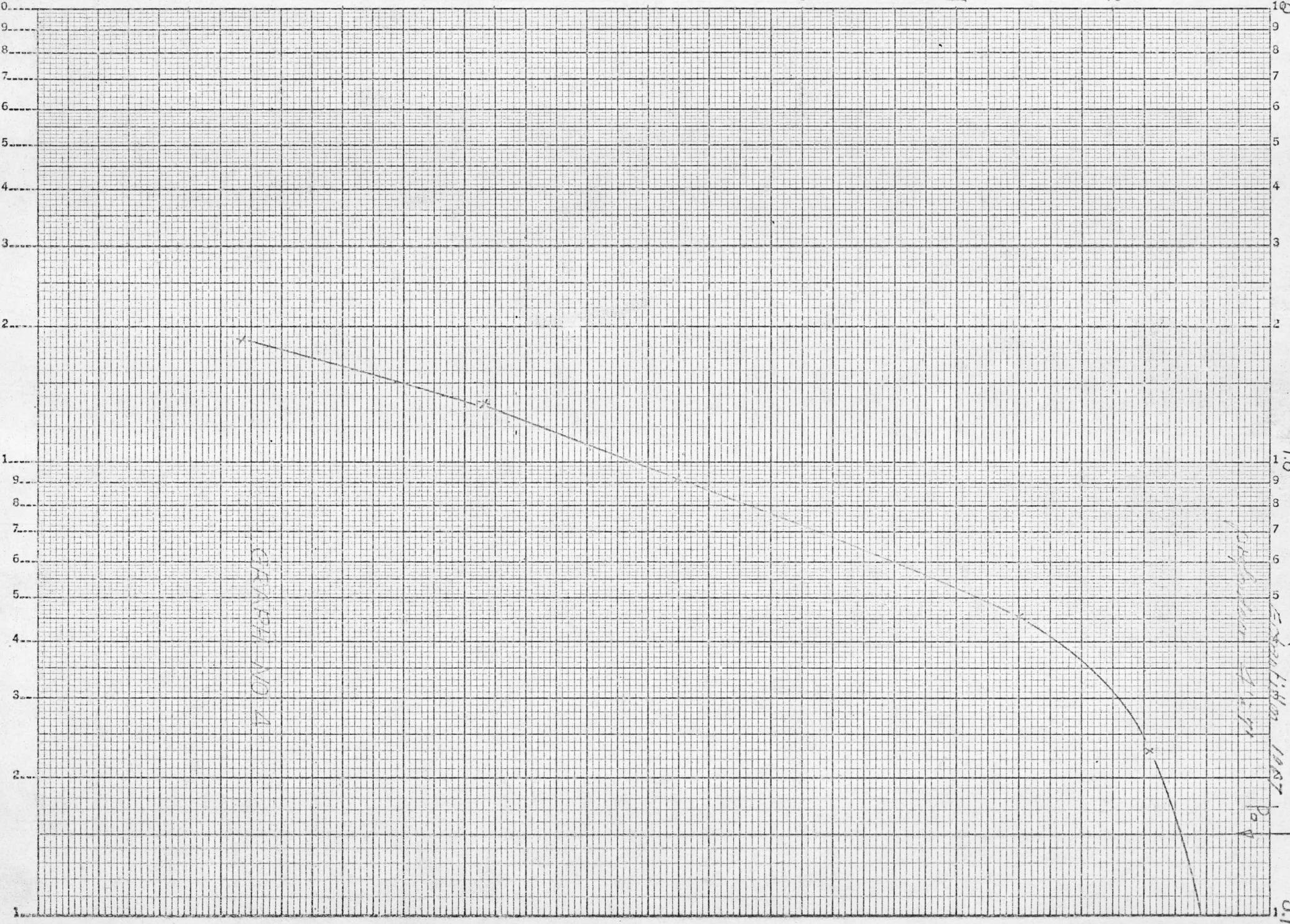
.90

.90

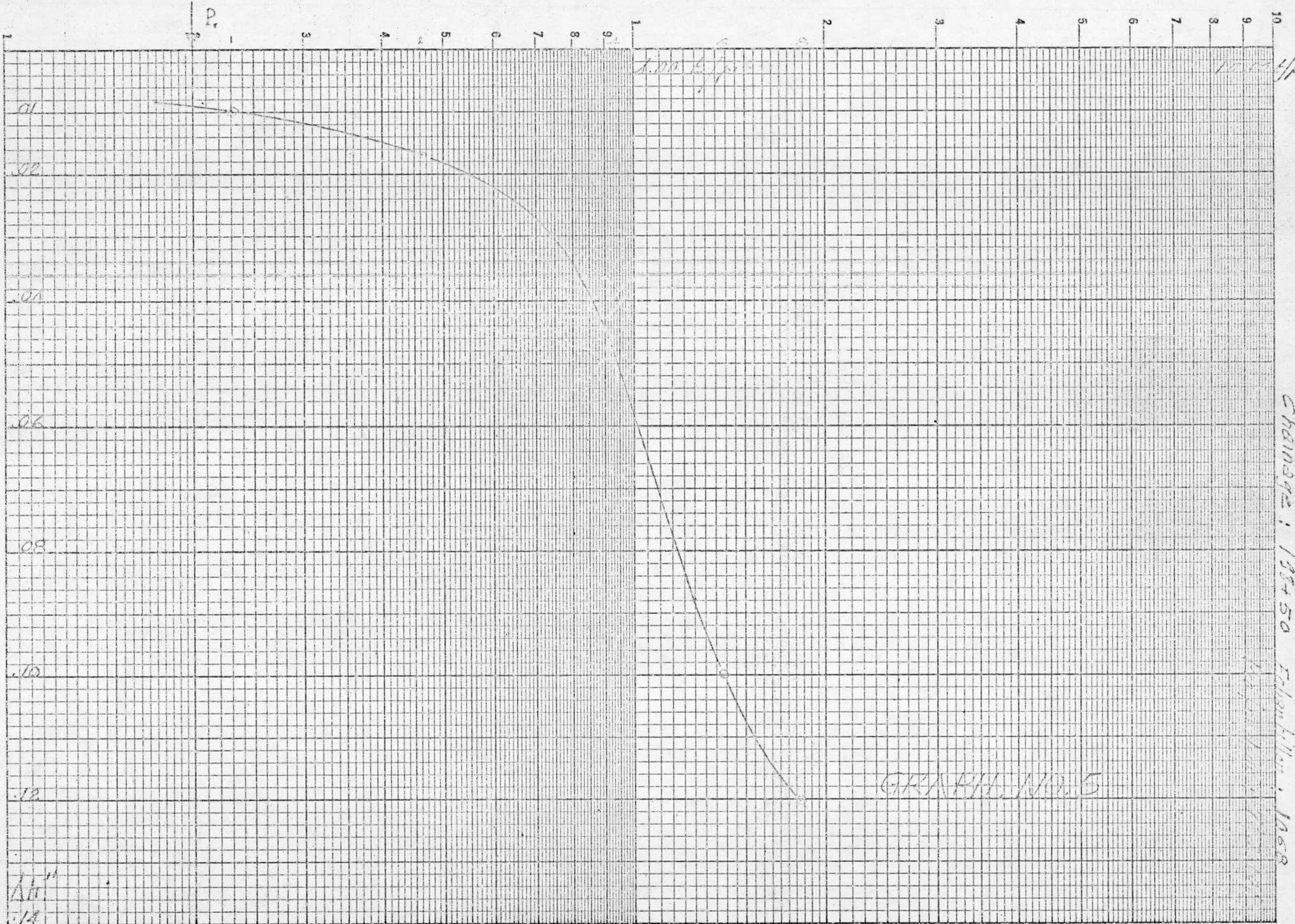
.90

.90

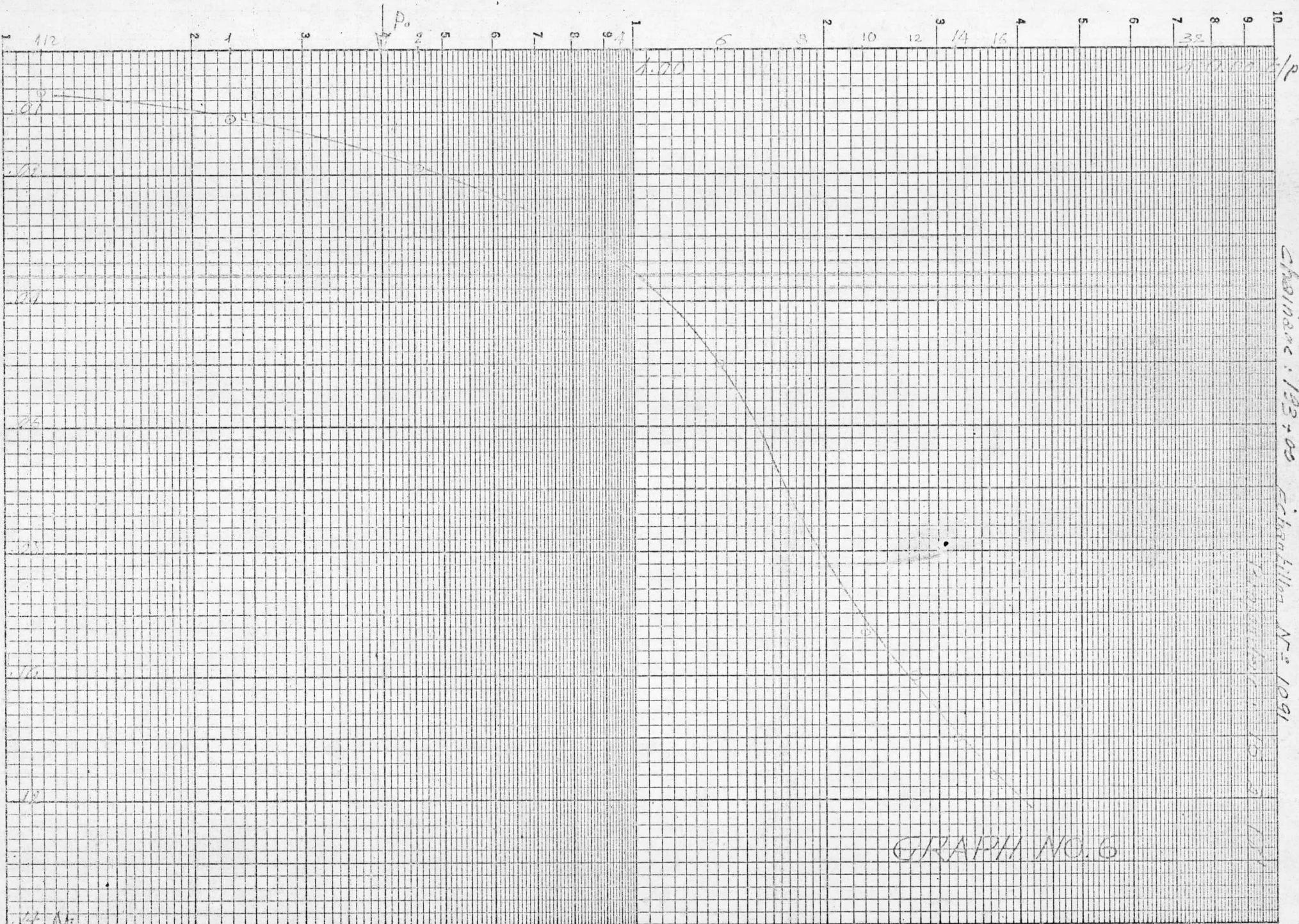
10/



K+E SEMI-LOGARITHMIC 464973
2 CYCLES X 70 DIVISIONS MADE IN U.S.A.
KEUFFEL & ESSER CO.

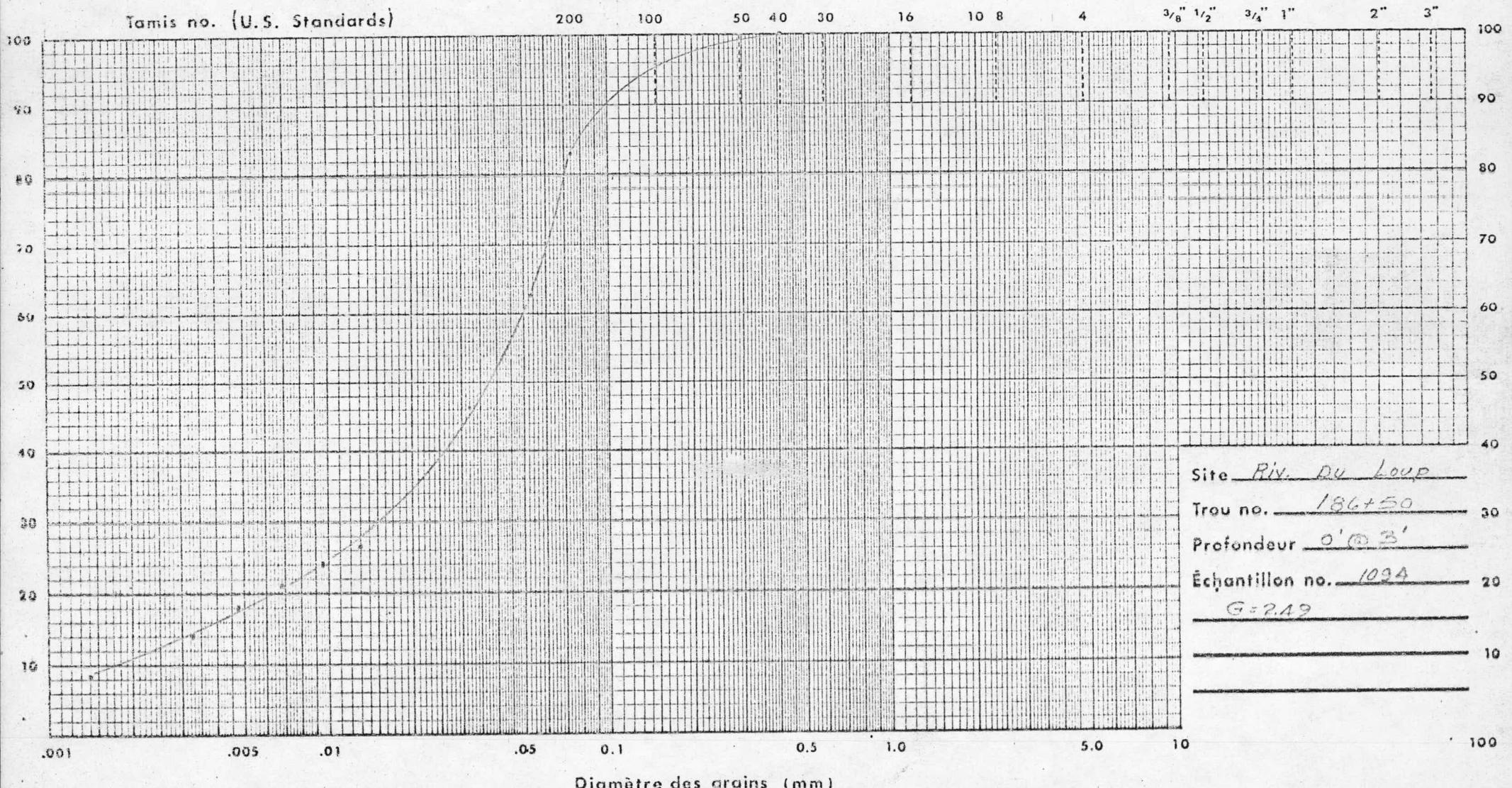


KM SENS-LOGARITHMIC 46 495
2 CYCLES X 70 DIVISIONS MADE IN U.S.A. •
KEUFFEL & ESSER CO.



MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique



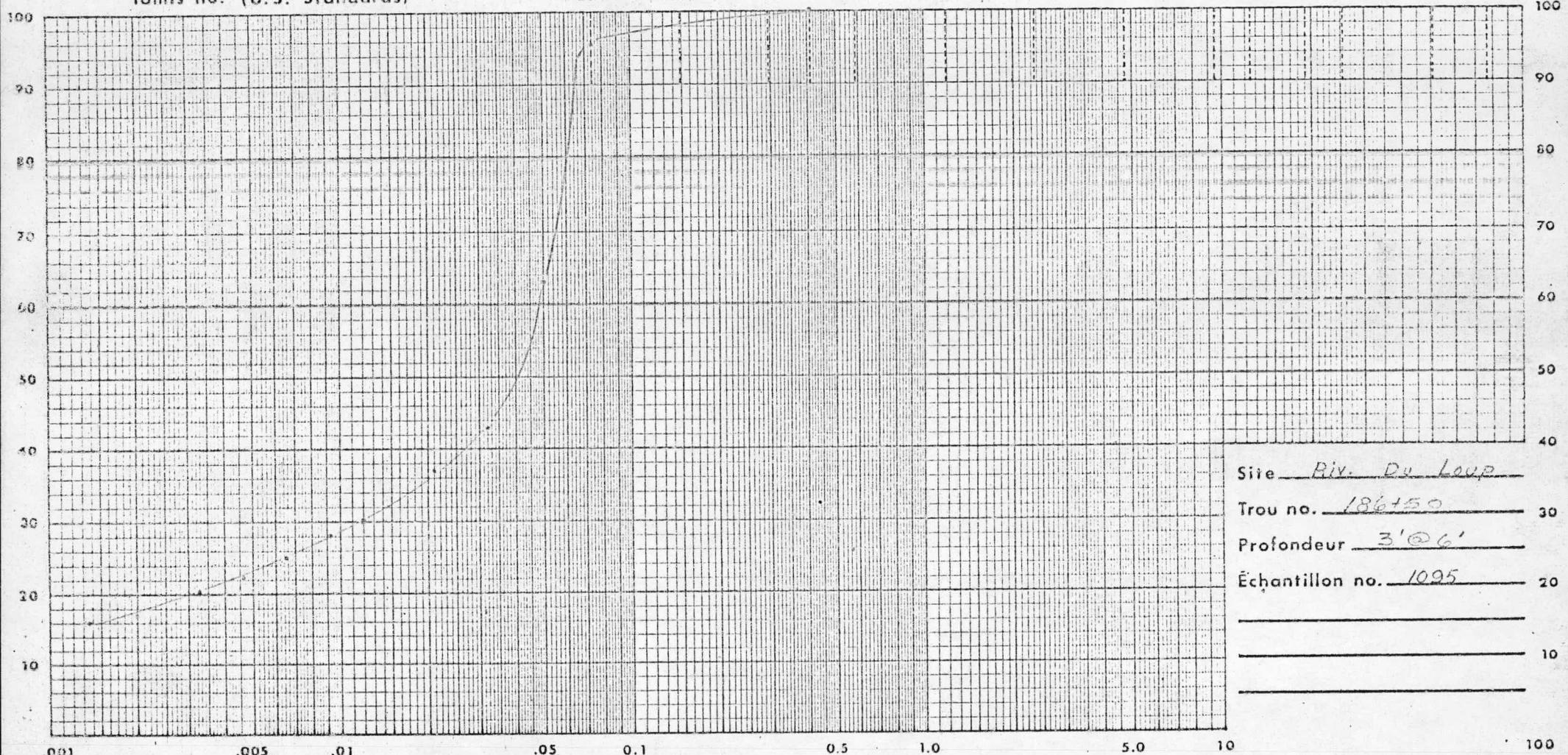
Diamètre des grains (mm.)							ASTM
Argile	Silt			Fin	Moyen	Gros	
				Sable			Gravier
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier
	Silt			Sable			MIT

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

200 100 50 40 30 16 10 8 4 $\frac{3}{8}''$ $\frac{1}{2}''$ $\frac{3}{4}''$ 1" 2" 3"



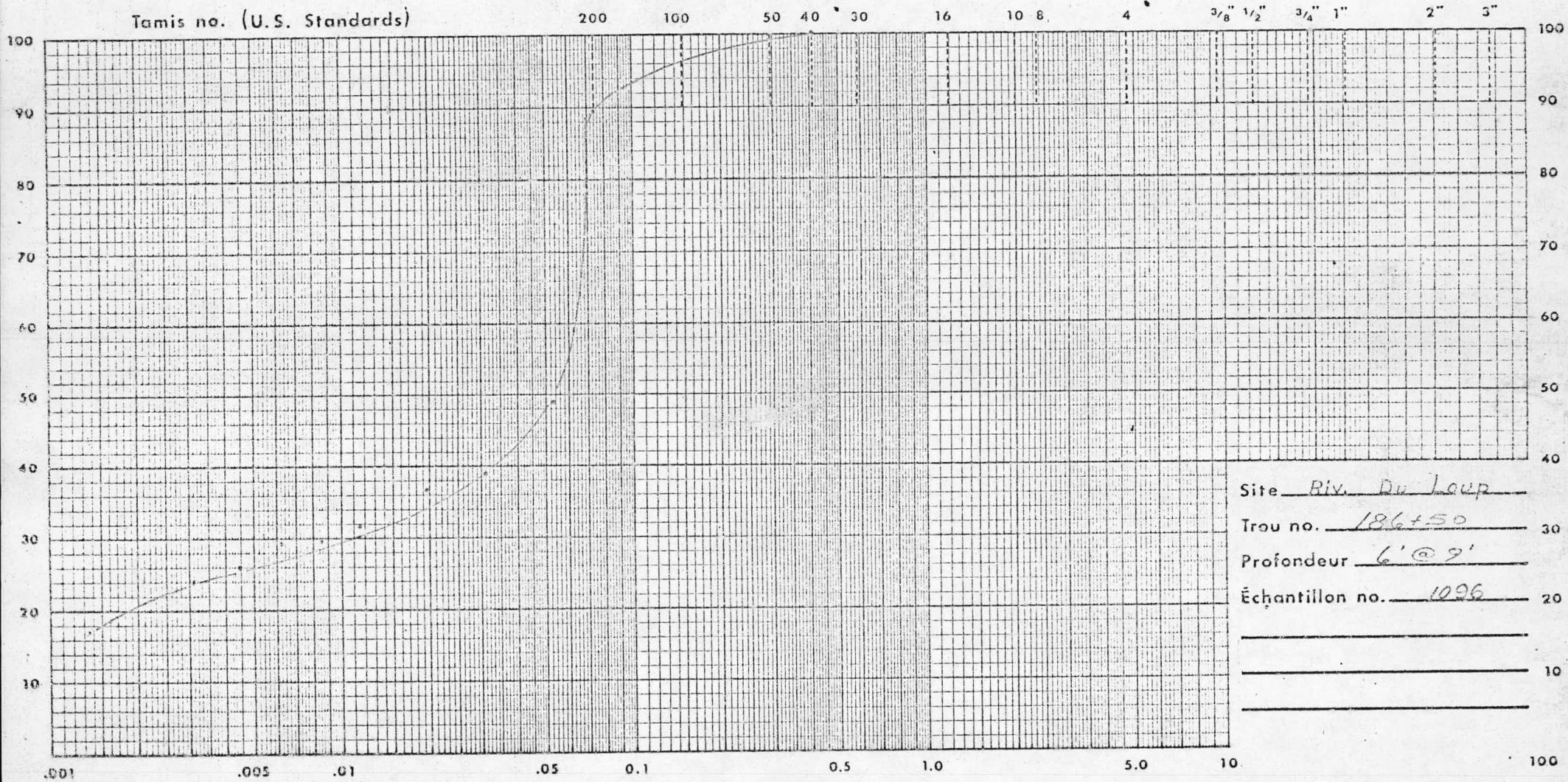
Diamètre des grains (mm)

Argile			Silt			Fin	Moyen	Gros	Gravier	ASTM
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	MIT			
	Silt				Sable				Gravier	

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

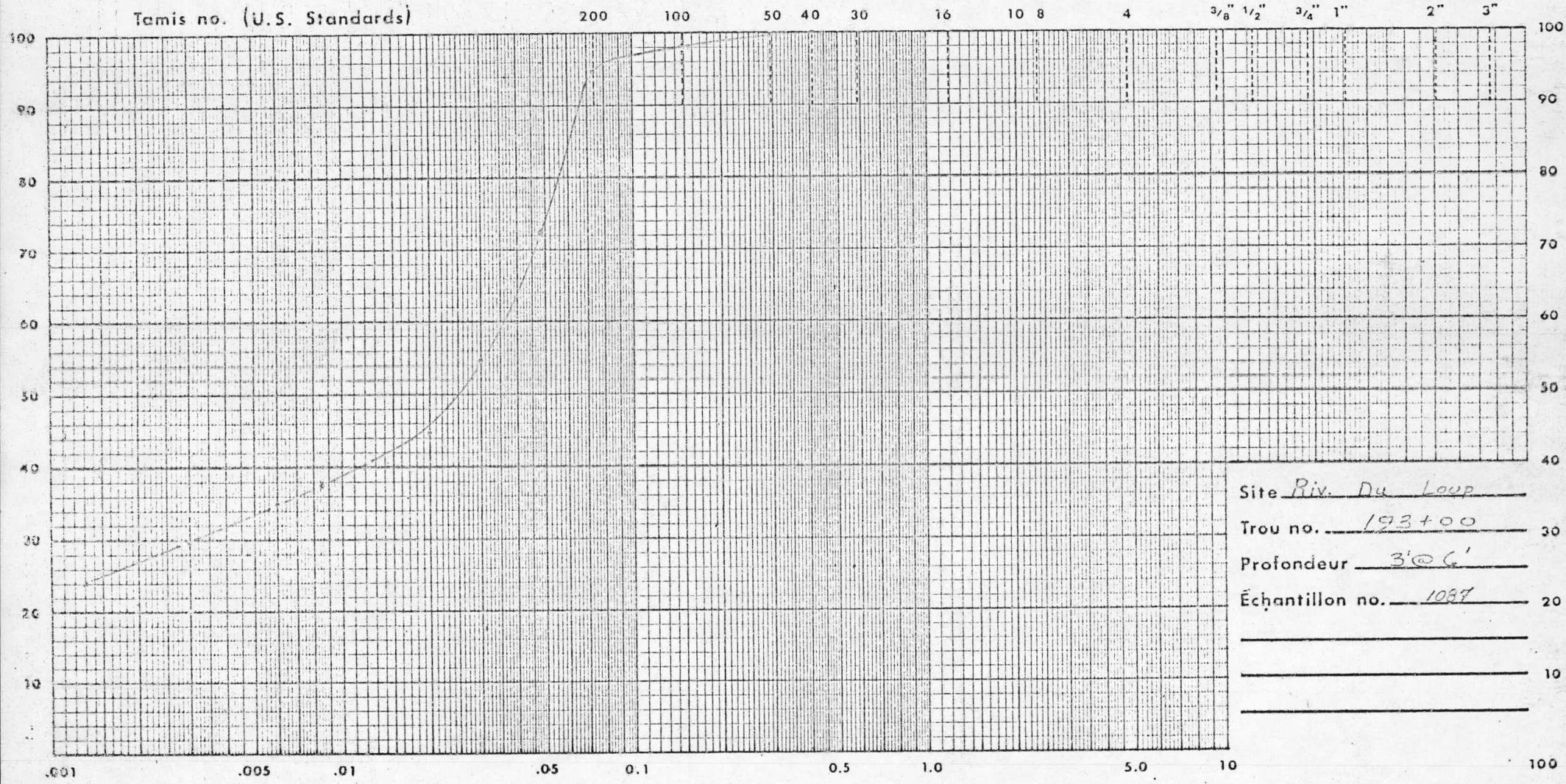


Diamètre des grains (mm)

Argile	Silt			Fin		Moyen		Gros	Gravier	ASTM
						Sable				
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros		Gravier	MIT	
	Silt				Sable					

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique



Diamètre des grains (mm)

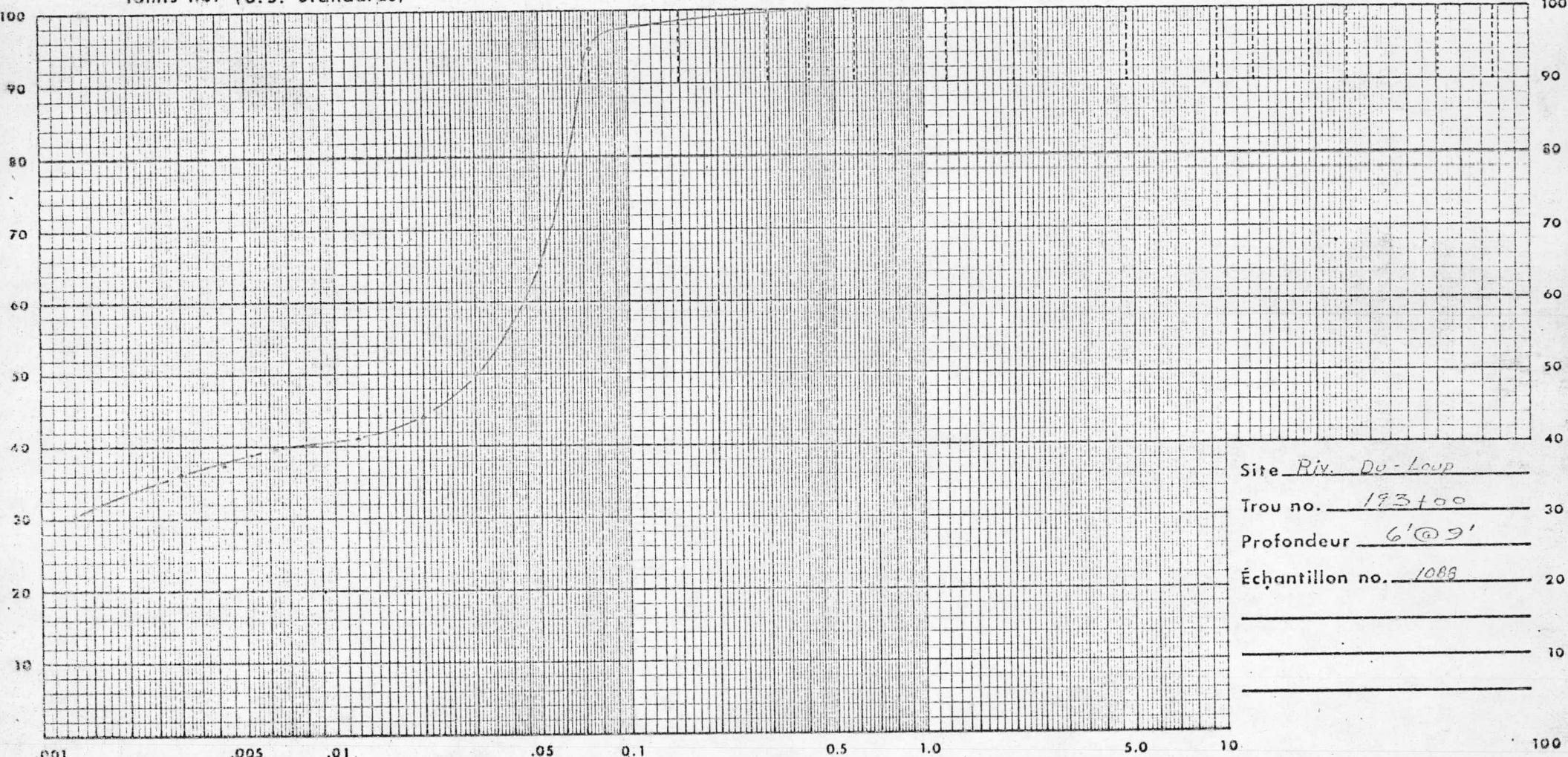
Argile		Silt			Fin		Moyen	Gros	Gravier	ASTM
							Sable			
Argile		Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros		Gravier	MIT
			Silt				Sable			

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

200 100 50 40 30 16 10 8 4 $\frac{3}{8}$ " $\frac{1}{2}$ " $\frac{3}{4}$ " 1" 2" 3"



Site Riv. Du Loup

Trou no. 193+00

Profondeur 6'@9'

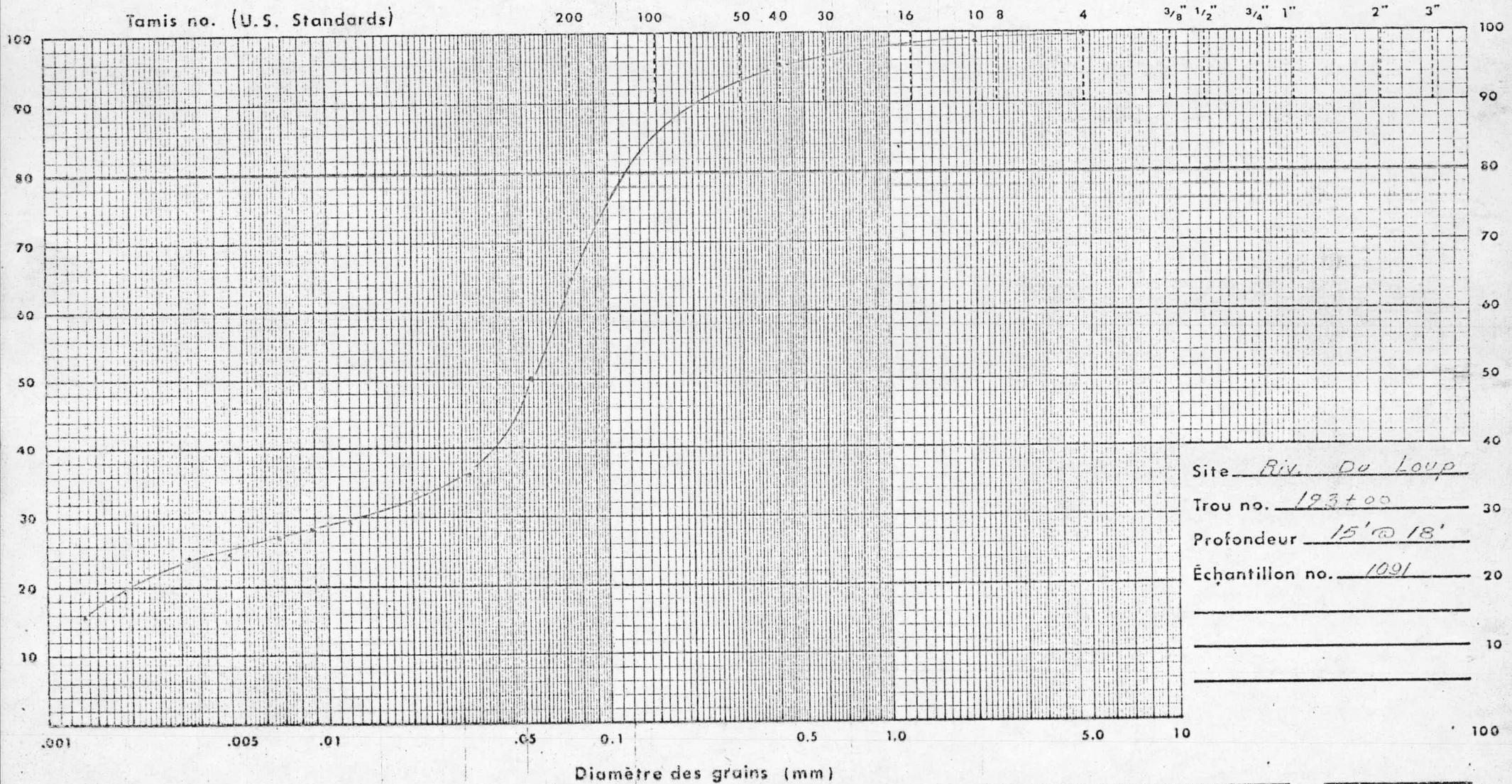
Échantillon no. 1003

Diamètre des grains (mm)

Argile			Silt			Fin	Moyen	Gros	Gravier	ASTM
						Sable				
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros			Gravier	MIT
			Silt			Sable				

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

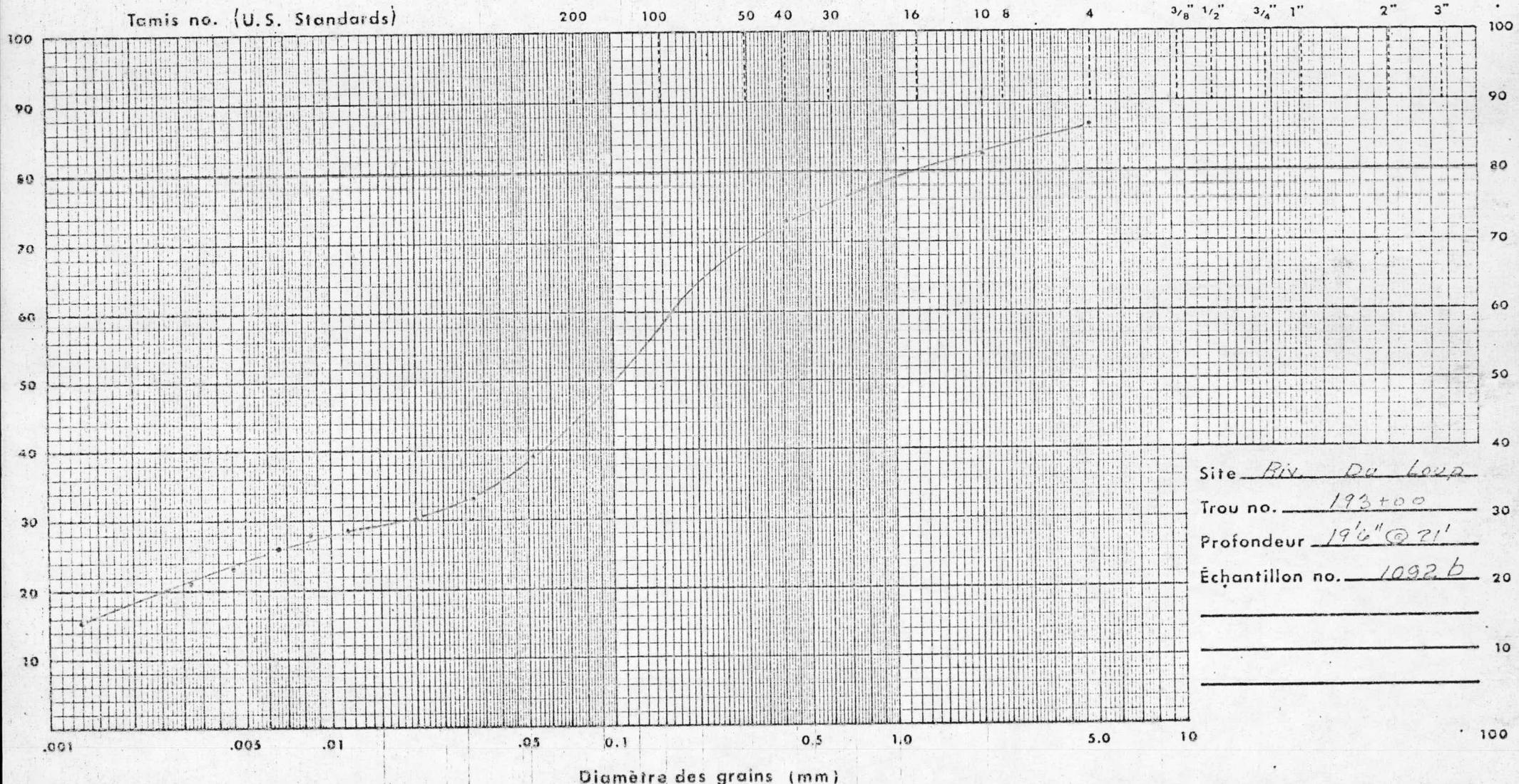


Argile			Silt			Fin Sable			Moyen Sable			Gros Sable			Gravier			ASTM	
Argile	Fin	Moyen	Gres	Fin	Moyen	Gros	Sable								Gravier			MIT	
Argile															Gravier				

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

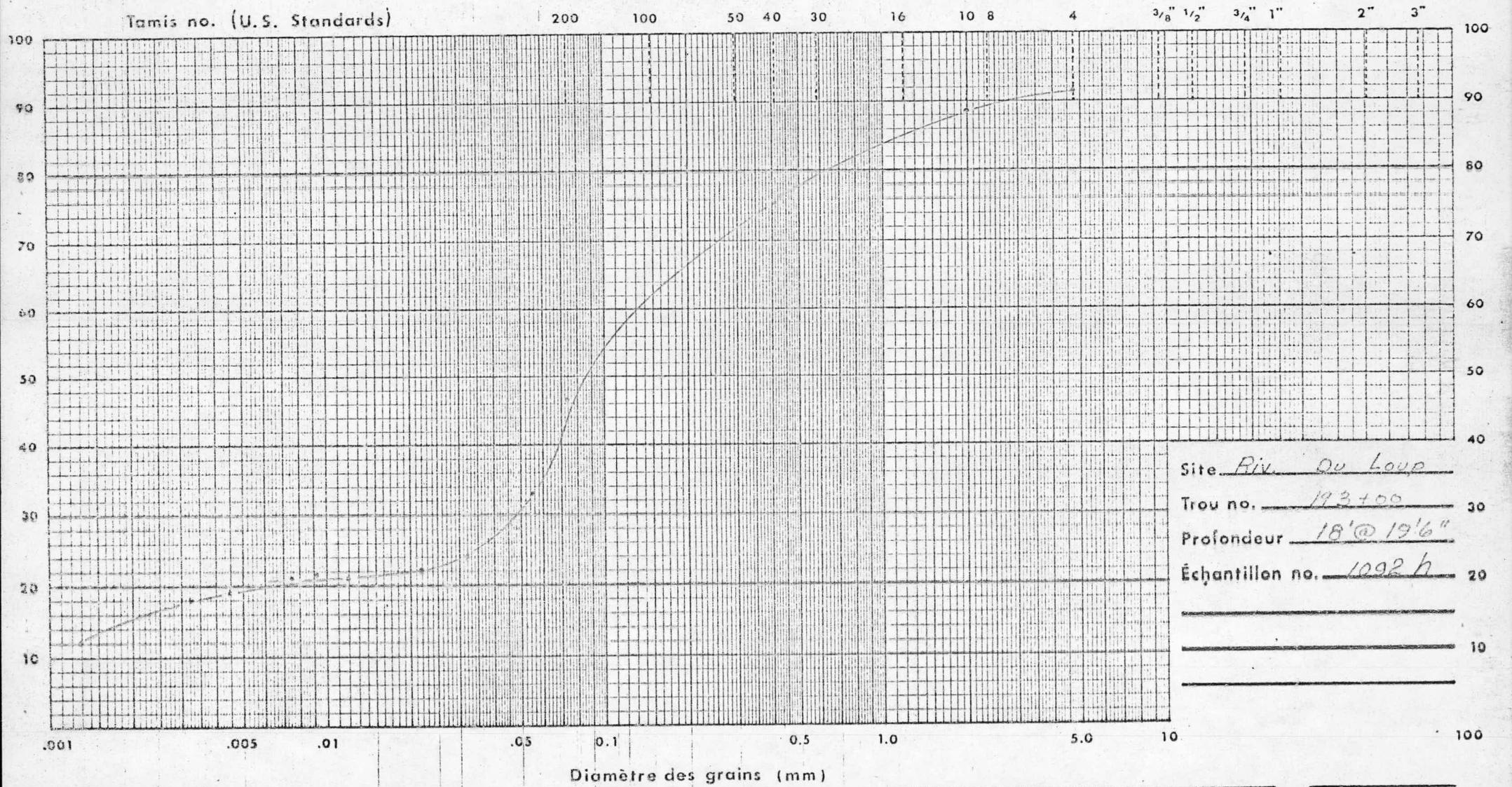


Géométrie des grains (mm)							ASTM
Argile	Silt			Fin	Moyen	Gros	
	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier
Argile	Silt			Sable			MIT

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

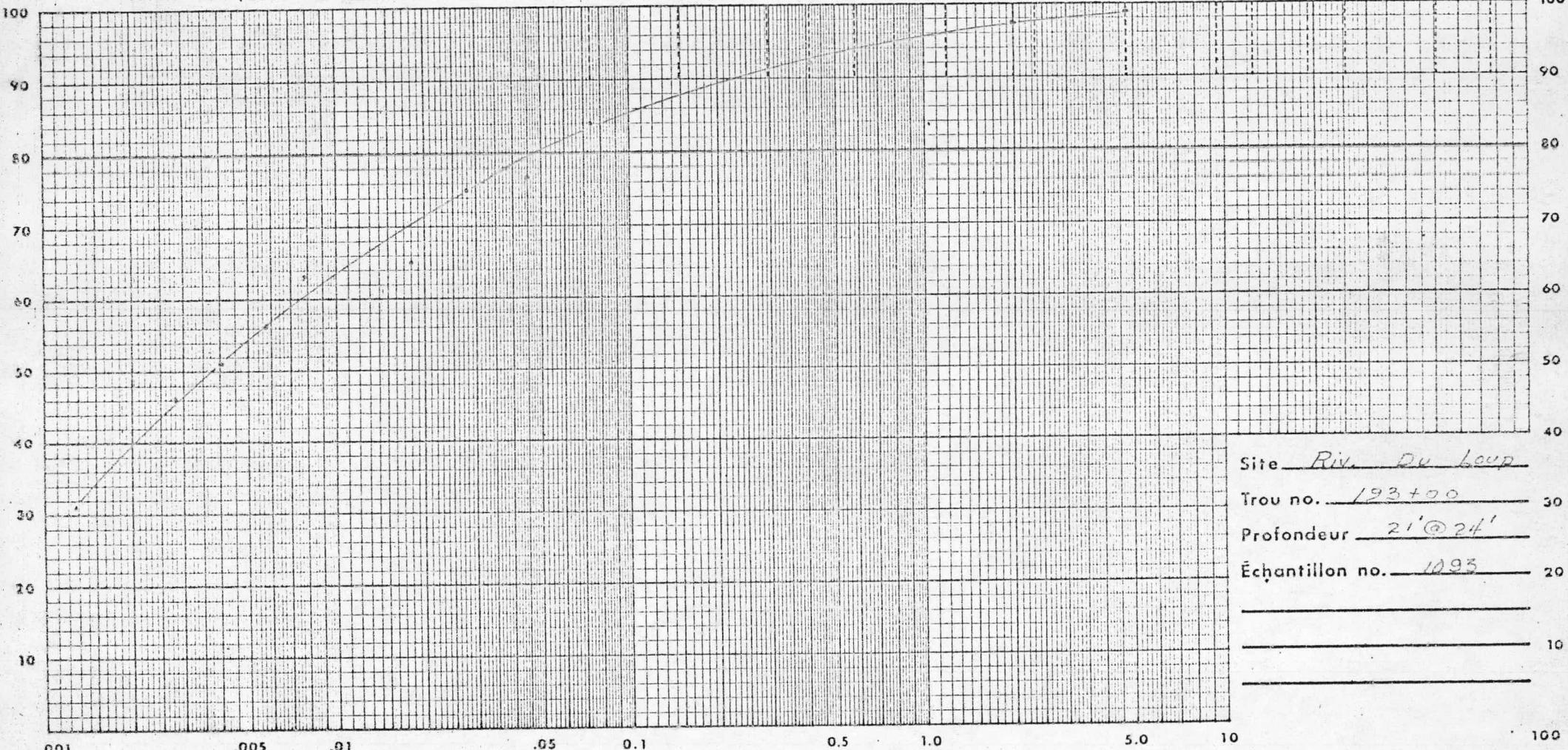


MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATÉRIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

200 100 50 40 30 16 10 8 4 $\frac{3}{8}''$ $\frac{1}{2}''$ $\frac{3}{4}''$ 1" 2" 3"



Site Riv. du Loup

Trou no. 193+00

Profondeur 21'@24'

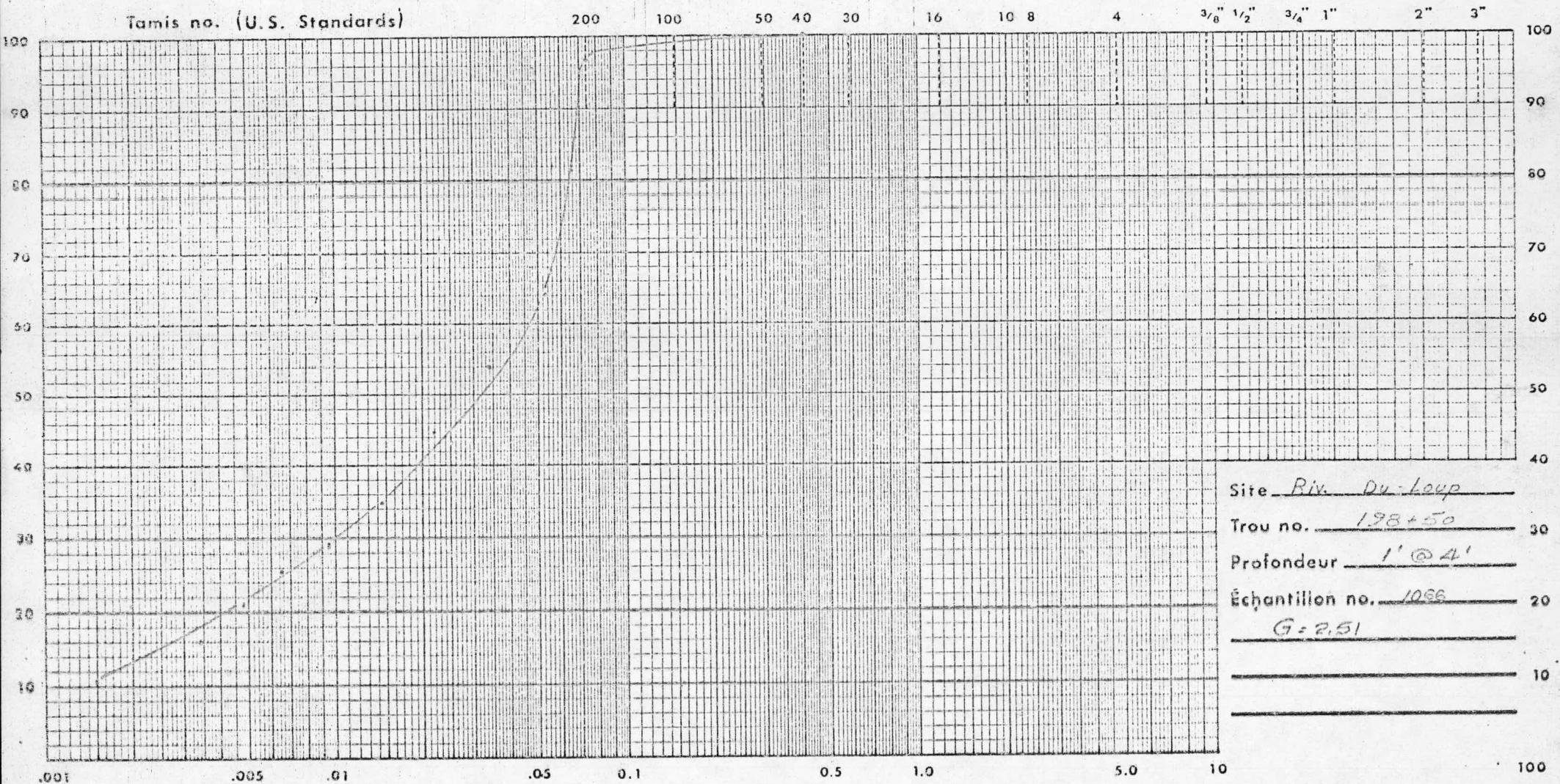
Échantillon no. 1093

Diamètre des grains (mm)

Argile	Silt			Fin			Moyen	Gros	Gravier	ASTM
	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Sable			
Argile							Sable		Gravier	MIT

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique



Site Riv. Du-Loup

Trov no. 198450

Profondeur — 1' @ 4

Echantillon no. 1056

Georg

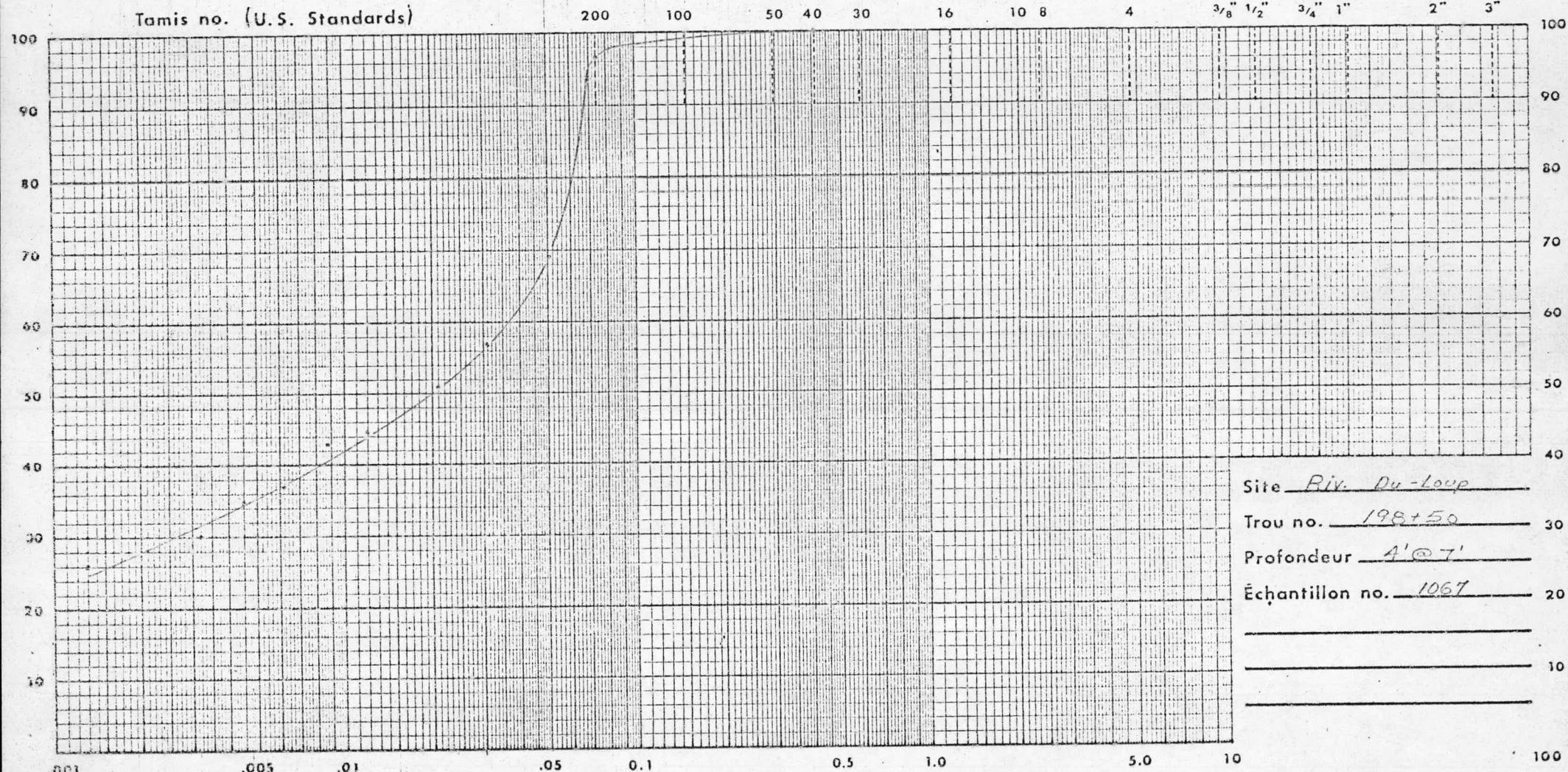
Diamètre des grains (mm)

Argile	Silt			Fin		Moyen		Gros	Gravier	ASTM
				Sable						
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros		Gravier	MIT	
		Silt			Sable					

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

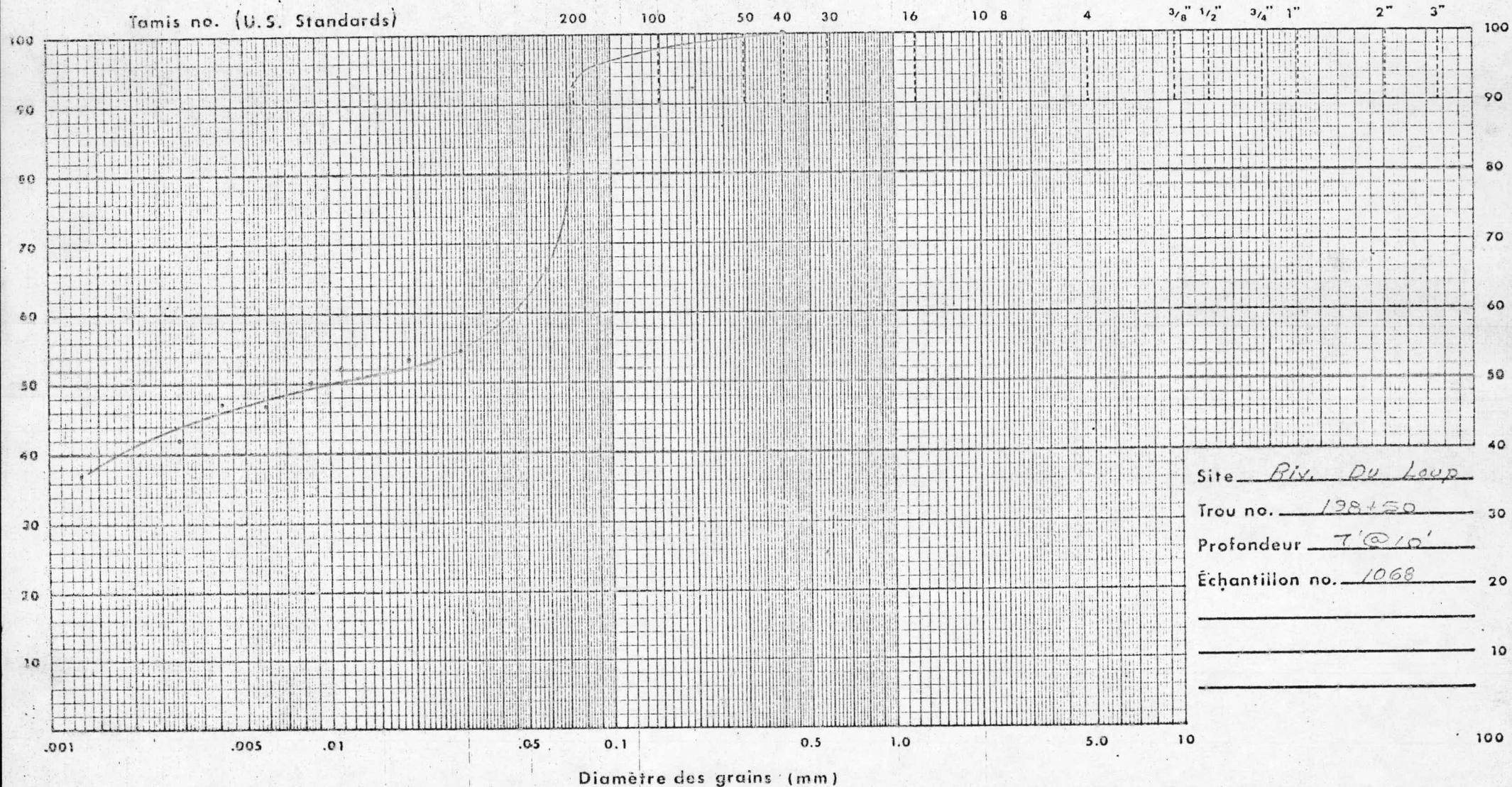


Diamètre des grains (mm)

Argile			Silt			Fin		Moyen		Gros	Gravier		ASTM
								Sable					
Argile	Fin	Moyen	Gros			Fin		Moyen		Gros		Gravier	
			Silt					Sable					MIT

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

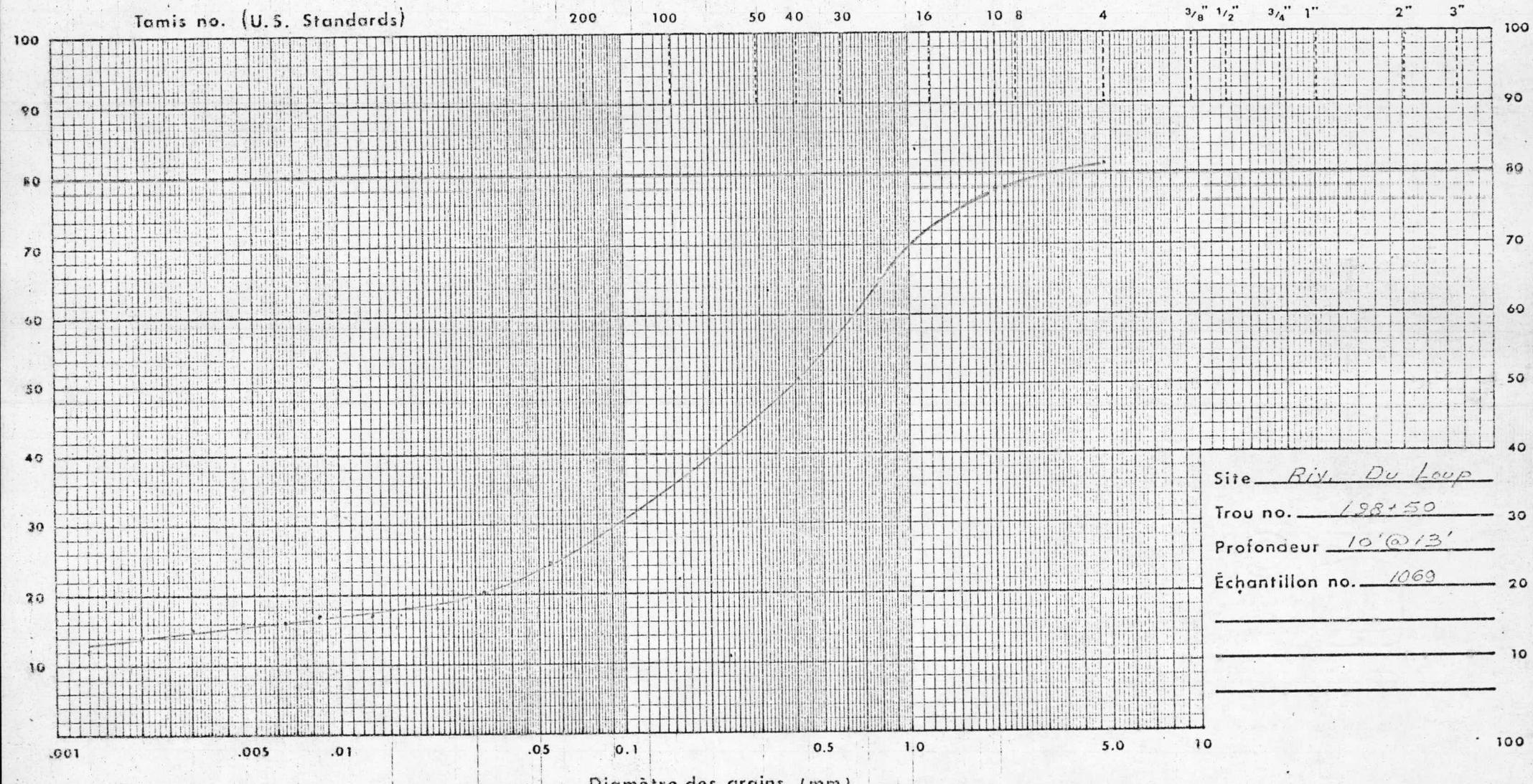


Argile			Silt			Fin		Moyen		Gros	Gravier		ASTM
								Sable					MIT
										Gros			
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros					Gravier		
			Silt					Sable					

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U. S. Standards)



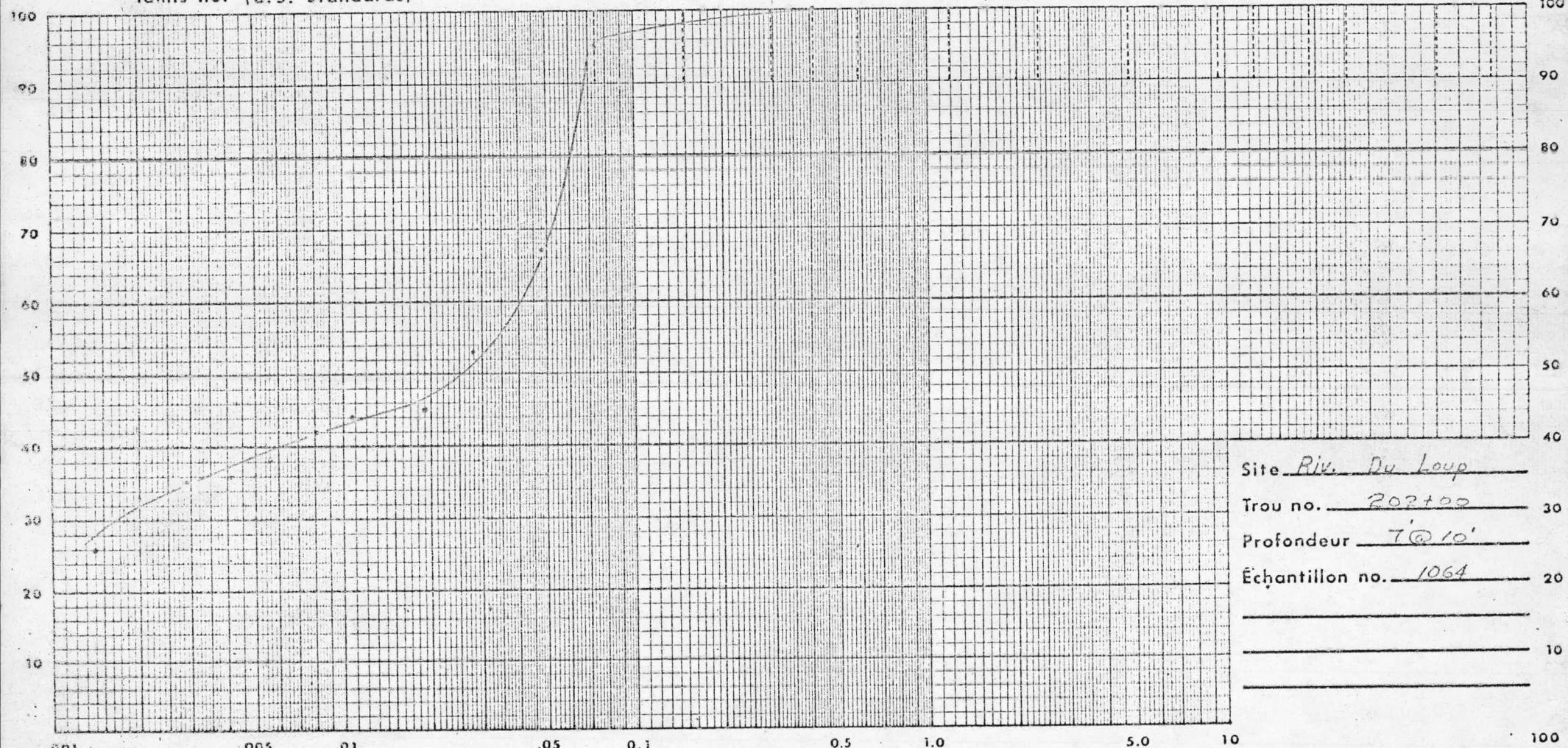
Diamètre des grains (mm)							
Argile		Silt		Fin	Moyen	Gros	Gravier
					Sable		
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier
		Silt			Sable		

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

200 100 50 40 30 16 10 8 4 $\frac{3}{8}$ " $\frac{1}{2}$ " $\frac{3}{4}$ " 1" 2" 3"



Diamètre des grains (mm)

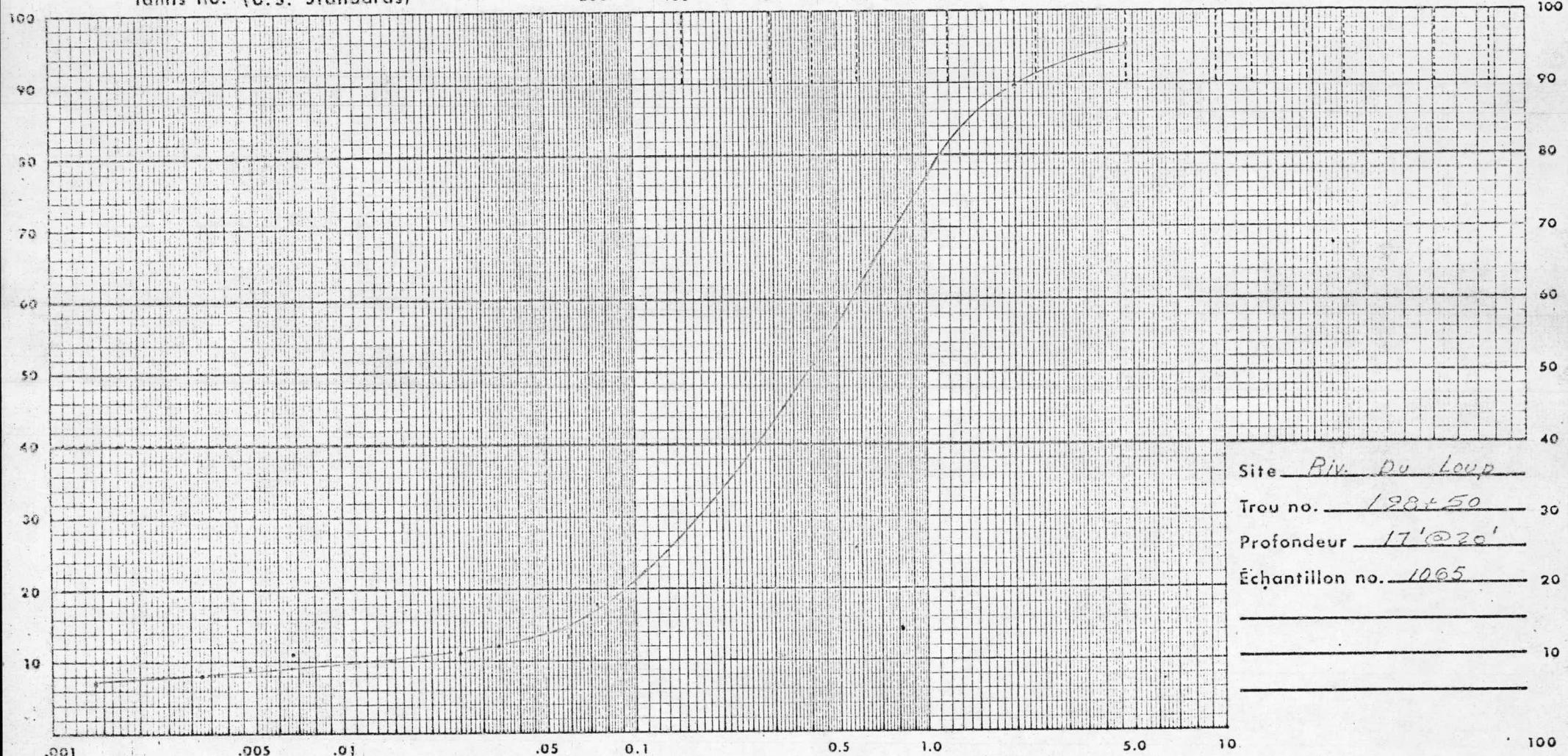
Argile			Silt			Fin			Moyen			Gros			Gravier		ASTM		
						Fin			Moyen			Gros							
						Sable													
Argile	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros									Gravier		ASTM		
		Silt			Sable											Gravier		MIT	

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)

200 100 50 40 30 16 10 8 4 $\frac{3}{8}''$ $\frac{1}{2}''$ $\frac{3}{4}''$ 1" 2" 3"



Site Riv. du Loup

Trou no. 128±50 30

Profondeur 17'@20'

Échantillon no. 1005 20

_____ 10

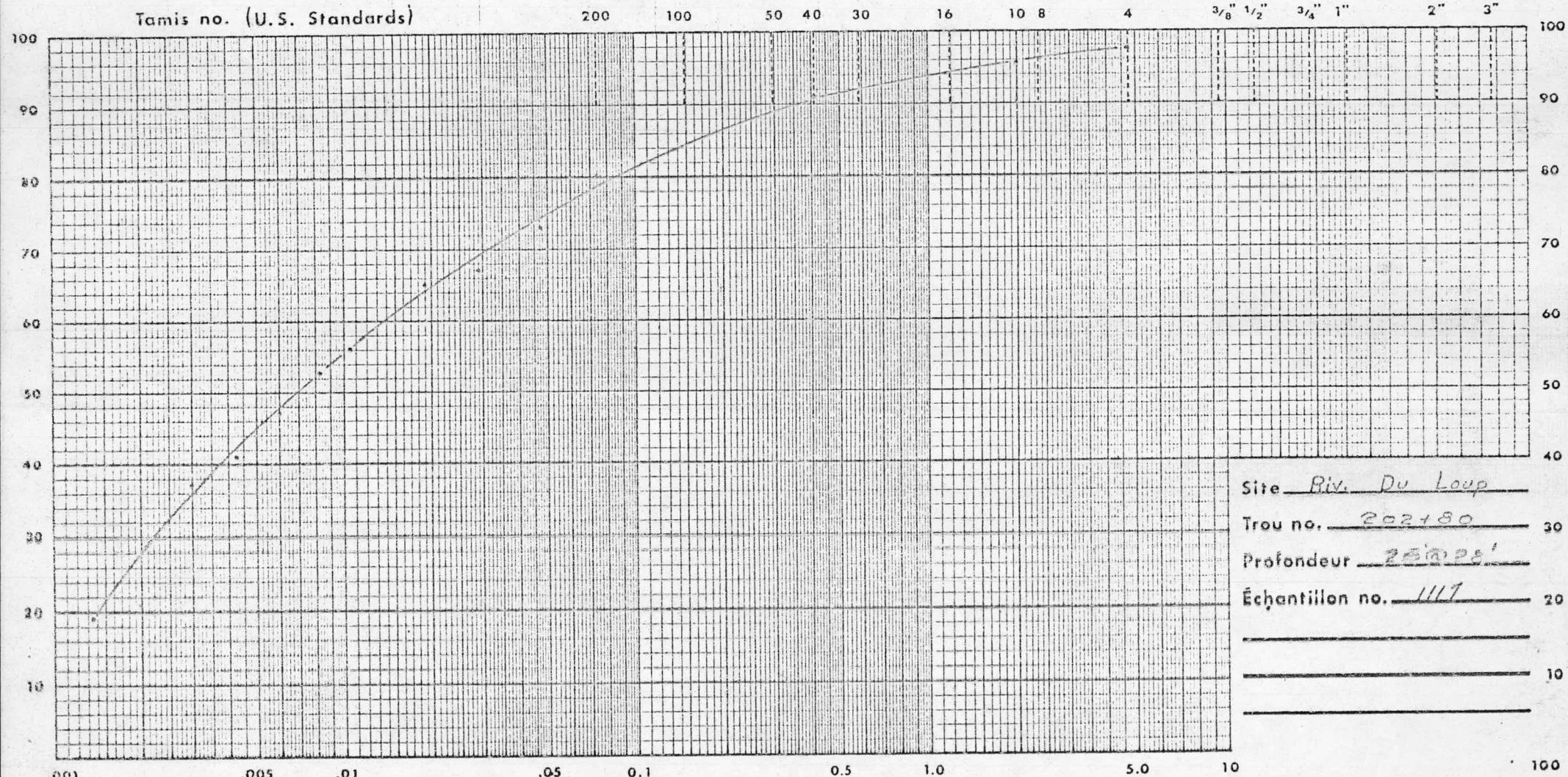
Diamètre des grains (mm)

Argile			Silt			Fin Sable			Moyen Sable			Gros Sable			Gravier			ASTM	
Argile	Fin	Moyen	Silt	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier	MIT	
Argile	Fin	Moyen	Silt	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier	MIT	

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES SOLS ET MATERIAUX

Courbe Granulométrique

Tamis no. (U.S. Standards)



Diamètre des grains (mm)

Argile		Silt			Fin		Moyen		Gros	Gravier	ASTM
							Sable				
Argile		Fin	Moyen	Gros	Fin	Moyen	Gros	Gravier			MIT
		Silt					Sable				

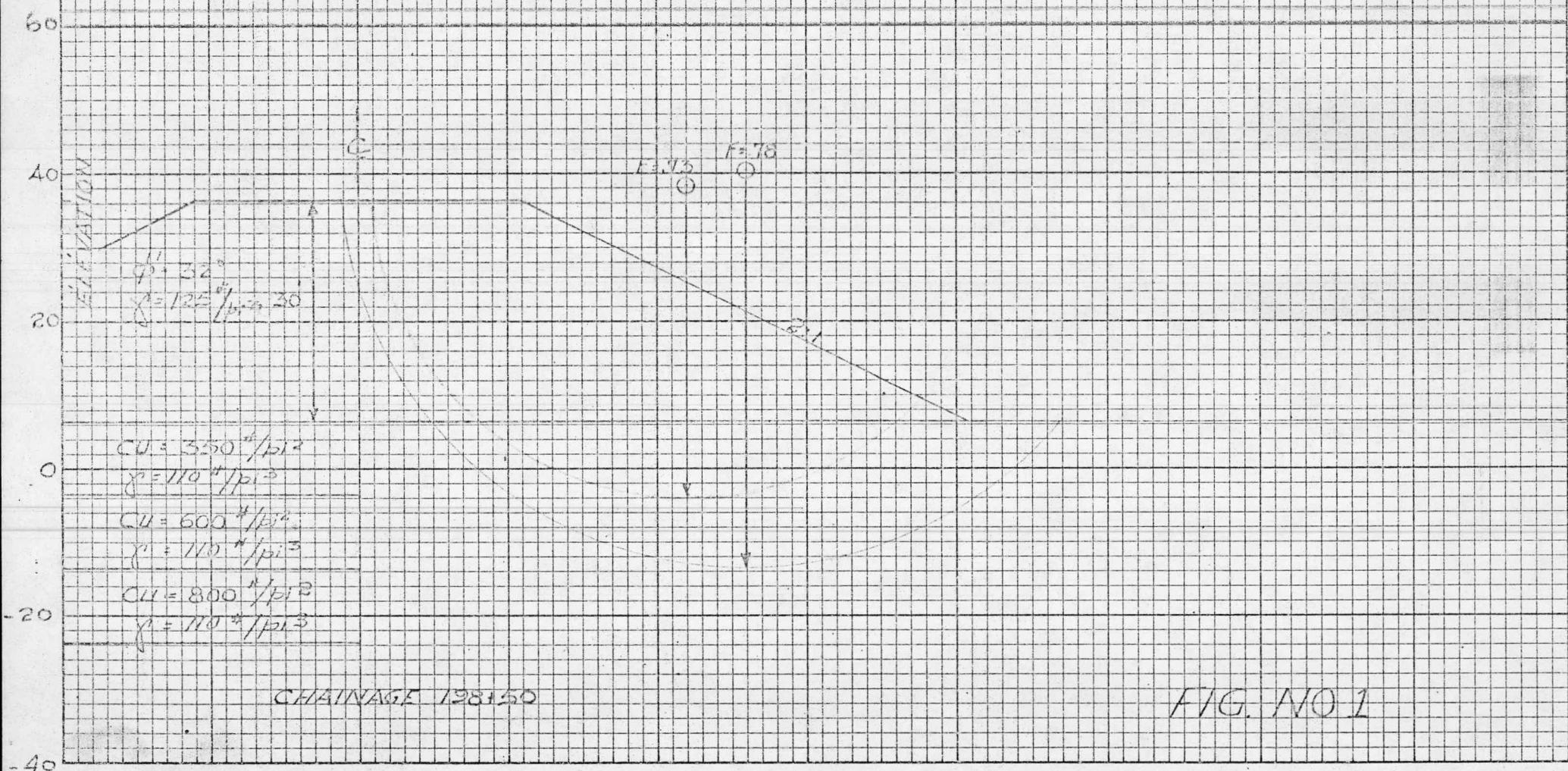


FIG. NO 1

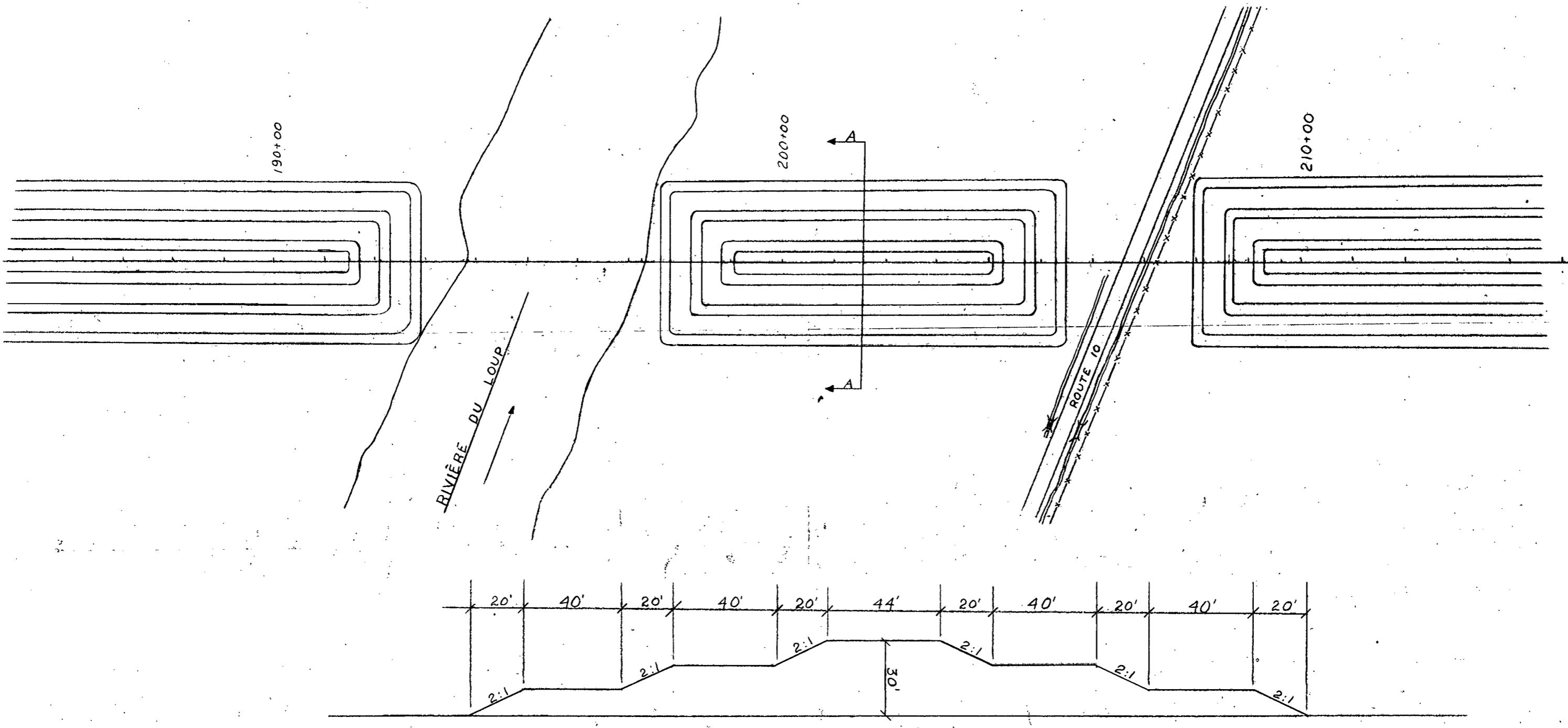


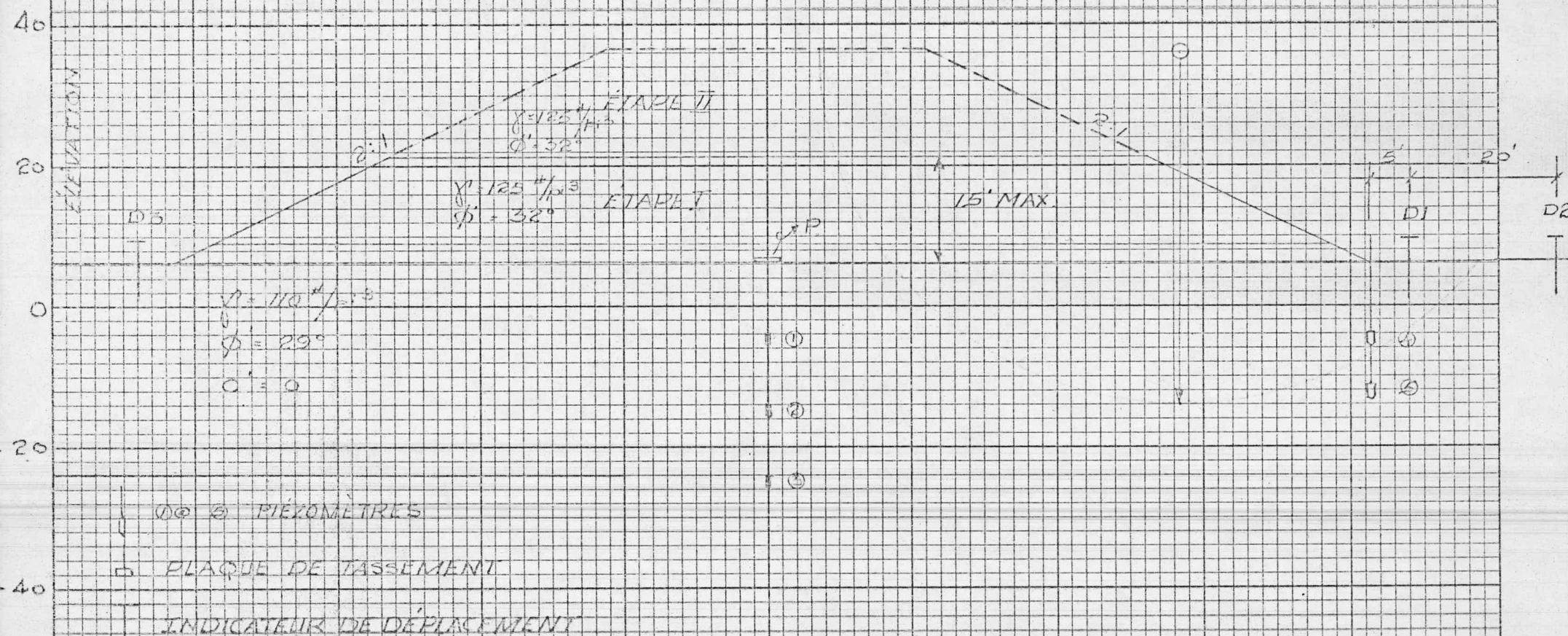
Fig. 2

ÉTAPE I, 10% DE DISSIPATION

HYPOTHÈSES

$F = 1.05$

ÉTAPE II, 25% " "



N.B. LES INSTRUMENTS INDICÉS SUR CETTE FIGURE DEVRAONT ÊTRE PLACÉS AUX CHAINAGES SUIVANTS: 121+00, 200+00, 205+00, 209+00

FIG. NO 3

2 plans en pochette.

MINISTERE DES TRANSPORTS



QTR A 102 457